

Le COURRIER DE MONTMAGNY

Organe du comté de Montmagny

57ème Année

Montmagny, 30 décembre 1939

No 8



Le gouvernement provincial a nommé le Dr Philippe RICHARD, ancien maire de Montmagny, juge de paix et commissaire de la Cour Supérieure.

Sept alambics sont saisis en une semaine

La police des liqueurs se montre plus active à l'occasion des fêtes — Deux personnes arrêtées à Cap St-Ignace et à St-Honoré.

La police des liqueurs de la Sûreté provinciale a effectué trois nouvelles saisies d'alambic. Depuis une semaine sept appareils clandestins sont tombés entre les mains des officiers. Les nouvelles saisies ont été faites à St-Damien, où deux personnes ont été arrêtées, au Cap St-Ignace et à St-Honoré, Témiscouata. A chacun de ces endroits, la police a trouvé des petites quantités d'alcool ou de moult.

A St-Damien, l'alambic était assez gros et pouvait produire quatre gallons à l'heure. L'appareil était neuf et venait d'être mis en opération. C'est ce qui explique que la saisie de boisson ne fut pas très importante. Les deux hommes, qui se trouvaient sur les lieux, ont été arrêtés.

Le major H.-E. Scott, directeur de la police des liqueurs, nous a dit que ses officiers redoublaient d'activités à l'époque des fêtes et qu'il avait même noté une recrudescence dans le commerce illégal des alcools.

Les alambics saisis au début de la semaine sont ceux de Montauban les Mines et des Escoumains.

Souhaits de M. Fernand Choquette

Je profite de la gracieuse hospitalité du "Courrier" pour offrir à mes lecteurs de Montmagny et à toute la population du comté mes vœux les plus sincères à l'occasion de la Nouvelle Année.

Avec le 25 octobre 1939, se sont terminées trois années d'agitation absolument stérile pour le peuple de Québec. La province a maintenant un gouvernement sérieux, sincère et puissant. Puisse-t-il avec l'aide de la Providence comprendre les besoins urgents de la population et résoudre les immenses problèmes qui le confrontent ! Puisse de son côté notre peuple, avec son patriotisme coutumier, réaliser que l'économie est devenue une nécessité absolue et que l'intérêt général doit primer les questions d'ordre particulier !

A ceux qui souffrent, aux indigents et aux nécessiteux, à ceux qui sont sans travail, j'adresse un message spécial de compassion en même temps que d'espoir. Je leur demande de conserver leur courage et de partager avec moi la conviction que la Nouvelle Année apportera un terme à leurs inquiétudes et à leurs privations.

Que l'année 1940, restaure la paix dans le monde par le triomphe des armées anglo-françaises et par l'écrasement du nazisme et du communisme !

A tous, je souhaite, Santé, Bonheur et Prospérité.

Fernand Choquette, C. R.
Député de Montmagny.



M. LE JUGE MICHAUD SIEGE POUR LA PREMIERE FOIS A MONTMAGNY

M. le Juge Alexandre Michaud a siégé pour la première fois, à Montmagny, vendredi dernier, le 22 courant.

Avant l'appel du rôle, Me J.-L.-K. Laflamme, C.R., substitut du Procureur Général pour notre district, se fit l'interprète fidèle de ses confrères pour dire au nouveau magistrat avec quelle fierté il était accueilli dans le district. — Il souligna ses belles qualités de loyauté, d'intégrité et sa fierté du travail.

Me Alexandre Chouinard, C. R., tant en sa qualité d'avocat que d'ancien du Séminaire de Rimouski se joignit à son confrère pour saluer le nouveau magistrat. — "Vous avez, comme avocat, dit-il, avec la fierté du travail, pratiqué le culte de l'honneur et de la justice, vous méritiez d'être appelé à exercer la plus belle fonction de l'humanité, celle de rendre la justice".

Mtre Chouinard rappela que le Séminaire de Rimouski, Alma Ma-

ter de M. le Juge Michaud, pouvait avec raison être fier de ses anciens, personnages aussi distingués que le ministre de la Justice, le Très Honorable Ernest Lapointe, le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, Sir Eugène Fiset, le premier ministre de la province de Québec, l'honorable Adélar Godbout, et le Magistrat sur le banc.

MM. Laflamme et Chouinard se plurent aussi de faire l'éloge de M. le Magistrat Fiset, qui vient de prendre sa retraite après avoir siégé, à Montmagny, de 1922 à 1940.

Je ne mérite pas tant d'éloges, répondit M. le Juge Michaud, mais je puis vous dire que j'ai toujours agi avec loyauté et intégrité. C'est la première fois que j'entre dans le palais de Justice de Montmagny; j'ai eu l'occasion de croiser le fer avec les avocats de Montmagny, dans le district de Kamouraska — et dans d'autres districts mais je n'ai pas voulu, avant aujourd'hui, ignorer les limites de votre.

Générosité du Comité Libéral de Montmagny envers l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Montmagny, Inc.

● L'Ouverture des Pauvres profite aussi de ces libéralités.

C'est un agréable devoir pour l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Montmagny Inc., de venir rendre hommage au Comité libéral du comté de Montmagny.

En effet, lors du grand banquet que le comité a fait à l'honorable Lapointe et à notre nouveau député provincial, M. Fernand Choquette, C.R., les organisateurs n'ont pas cru mieux faire que faire parvenir aux oeuvres paroissiales de notre ville les restes assez considérables des recettes résultant de ce magnifique banquet.

La reconnaissance est une belle vertu qui a sa place en toutes circonstances. L'Oeuvre des Terrains de Jeux qui est une organisation uniquement au ser-

vice de la jeunesse de notre population de Montmagny, a besoin de semblable sympathie et elle sera toujours empressée à prouver publiquement qu'elle apprécie hautement l'intérêt qu'on lui porte de quelque côté que lui viendront ces sympathies.

Pour aujourd'hui, l'honneur en revient au parti libéral et nous l'en remercions sincèrement. A tous ceux qui suivront son exemple, nous serons heureux de les en féliciter et de leur dire qu'ils font oeuvre vraiment religieuse et sociale.

★ ★

Nos pauvres ont aussi profiter cette fête, et en leur nom et aux noms des Dames charitables qui, dans le secret, donnent de leur temps et de leur argent pour soutenir ces pauvres du bon Dieu, nous adressons au Comité libéral nos plus sincères remerciements.

M. Godbout a la radio

Montréal. — L'hon. Adélar Godbout, premier ministre de la Province, fera ses vœux à la population du Québec, le premier janvier, à neuf heures du soir, par l'entremise de la Société Radio-Canada. Le premier ministre parlera au micro de CBV, Québec, et son message sera irradié par les autres postes de la Société dans la province.

LA LOI SERA RESPECTEE

L'hon. Wilfrid Girouard, procureur général de la province, a réaffirmé que la loi défendant l'entrée des enfants au cinéma sera respectée. Le gouvernement prendra les mesures nécessaires à cette fin.

Les indigènes de certaines îles des mers du sud vivent principalement du produit de leur pêche; leur vie est d'autant plus simple qu'il dédaignent l'art de la cuisine ils mangent les poissons taut crus.

Groupons nos efforts, au cours de cette nouvelle année, pour détruire les préjugés à l'égard du travail en coopération. Sachons étudier nos problèmes en commun, afin d'apporter les remèdes qui s'imposent. Nous aurons alors la force, le courage et les connaissances indispensables à chacun de nous pour lutter et faire face aux difficultés de l'heure présente.

L'année 1940 fera alors des heureux. C'est le souhait que je formule pour tous et chacun.

L.-T. Thisdel.

AVIS

Le journal ne sera pas publié la 11ème semaine de janvier, et reprendra sa publication régulière comme à l'ordinaire le 12 janvier 1940.

ST-PIERRE

Funérailles de M. Ovide Gamache.

Jeudi le 16 novembre, est décédé à sa résidence, M. Ovide Gamache, époux de dame Aglaé Maheux, après quelques jours de maladie seulement, entouré des membres de sa famille accourus à son chevet et muni des consolations du prêtre et des secours de la religion. M. Gamache a fait généreusement le sacrifice de sa vie. Il était âgé de 58 ans et 9 mois. M. Gamache était sacristain depuis plusieurs années et il sera vivement regretté de ses nombreux amis et de tous ses co-paroissiens pour ses années de loyaux services.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, six enfants dont trois fils, Roland, Aimé et Paul Gamache, de St-Pierre; trois filles, Mmes Ludovic Tétrault, Marie-Louise, de Farnham, Roméo Grenier, Germaine, de Montréal, et Roméo Moisan, Marie-Ange, de Québec; un frère, M. Louis Gamache, de St-Pierre.

Les funérailles ont eu lieu lundi le 20 novembre à 9 heures et 30. La cérémonie fut très imposante. L'église paroissiale avait revêtu ses plus riches tentures de deuil et était remplie de fidèles tant du dehors que de la paroisse venus rendre un dernier hommage à cet homme de bien.

La levée du corps fut faite à la résidence du défunt, par

M. l'abbé Léo Roberge, vicaire de la paroisse. M. l'abbé T. Bilodeau a chanté le service. La chorale paroissiale sous la direction de M. Armand Blais, a rendu avec brio la messe de Requiem et Mme Augustin Lamonde, touchait l'orgue. La croix était portée par M. Johnny Blais. Les porteurs étaient MM. Eugène Baillargeon, Emile Vohl, Lionel Fortin et Jos.-E. Létourneau. M. Laurent Normand, de Montmagny, avait la direction des funérailles. Dans le cortège, on remarquait: ses fils, MM. Roland, Aimé et Paul Gamache, ses filles et gendres, MM. et Mmes L. Tétrault, R. Moisan et R. Grenier; son frère, M. L. Gamache; son beau-père, M. Ls. Maheux, de St-Martin de Beauce; ses beaux-frères, MM. Chs.-Auguste Maheux, Napoléon Champagne, Omer Bolduc, de St-Martin cté. de Bee; ses belles-soeurs, Mmes Alphonse Poulin, Nap. Champagne et Omer Bolduc de St-Martin et Mme Ls. Gamache, de St-Pierre; ses cousins, MM. Alph. Bernier, Frederic Karsh, de St-François, Ludger Simonneau de Cap Saint-Ignace; ses cousines, mesdames L. Simonneau et Téléphore Garant de St-Pierre; ses neveux, MM. Armand Gamache, Valmore et Emile Lachance, de St-Pierre; ses nièces, mesdemoiselles Isabelle, Cécile, Mariette et Hélène Gamache, aussi de St-Pierre. La collecte fut faite par ses gendres, MM. L. Tétrault et R. Moisan. L'inhumation a eu lieu au cimetière paroissial. Un grand nombre de bouquets spirituels, offrandes de

VIEILLISSEZ-VOUS AVANT LE TEMPS?

Pourquoi ne pas étudier la question

Certaines personnes, bien que n'étant plus jeunes, ont tout de même conservé l'exubérance et la vitalité de leur jeunesse. Vous connaissez de ces cas parmi vos propres amis. Par contre, d'autres semblent vieillir avant le temps.

Examinons rapidement un état de choses qui, trop souvent, existe parmi les personnes de toutes classes. La plupart des gens reconnaissent que nombre de malaises ordinaires — lumbago, insouciance, migraine, douleurs rhumatismales — sont surtout occasionnés par la constipation. Toutefois, dès que vous mentionnez le mot "constipation", ces mêmes gens nient qu'ils en souffrent car ils sont "réguliers" disent-ils. Mais il ne faut pas s'illusionner: on peut être régulier et constipé en même temps.

Si vous n'avez pas trop de malchance, vous éviterez les grandes douleurs, mais vous devrez endurer les souffrances morales causées par l'insomnie, vous perdrez votre entrain et deviendrez nerveux, irritable. Depuis des années, les Sels Kruschen ont rendu d'immenses services à l'humanité. C'est parce qu'ils se composent de plusieurs sels minéraux, hautement raffinés, dont le corps a besoin pour se garder en parfaite santé.

L'habitude des Sels Kruschen est simple, commode et peu coûteuse. Vous n'avez qu'à prendre "la petite dose quotidienne" — sans goût dans le thé ou le café — ou dans un verre d'eau. Il n'y a pas aujourd'hui, dans les magasins, de produits qui soient plus "modernes" et préparés avec plus de soin.

Pourquoi ne pas commencer immédiatement? Soumettez Kruschen à un essai sérieux au cours des prochains mois. Dans toutes les pharmacies à 25¢, 45¢ et 75¢.

messes, affiliations et cartes de sympathies ont été déposées sur cette tombe.

Notre journal offre à la famille en deuil, ses plus sincères sympathies.

CAP ST-IGNACE

VA-ET-VIENT
M. et Mme Léon Emond, M. Paul-Emile Emond, étaient chez des parents, dimanche dernier.

M. et Mme Ovide Tondreau et leur fille Rita, de Québec, étaient en promenade chez des parents.

M. Lucien Richard, est en promenade à Québec, pour quelque temps.

M. Lucien Emond, de L'Islet, était en promenade chez des amis.

M. Ovila Bernier, après avoir passé quelque temps en Abitibi, est revenu parmi nous.

M. Camille Mercier, de Montréal, est chez ses parents, M. et Mme Napoléon Mercier.

PRIX RÉDUITS AU JOUR DE L'AN

ALLER ET RETOUR Pour le prix d'un passage simple plus un quart

Billets valables à l'aller du vendredi, 29 déc. au lundi, 1er janv. à 2 h. p.m. Au retour départ jusqu'à minuit, mardi, 2 janv. 1940.

ALLER ET RETOUR Pour le prix d'un passage simple plus un tiers

Billets valables à l'aller du mardi, 19 déc. au lundi, 1er janv. inclusivement. Au retour, départ jusqu'à minuit, samedi, 6 janv. 1940.

AUX ROIS - 6 janv.

ALLER ET RETOUR Pour le prix d'un passage simple plus un quart

Billets valables à l'aller dans tous les trains vendredi, 5 janv. jusqu'à 2 h. p.m. dimanche, 7 janv. Au retour, départ jusqu'à minuit, lundi le 8 janv. 1940.

Un cadeau nouveau genre — donnez un billet de chemin de fer. Tous renseignements des agents.

CANADIEN NATIONAL

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

SPECIAL POUR LE TEMPS DES FETES

Permanententes chimiques, sans fil et sans électricité

Pour votre permanente à l'occasion des fêtes, vous aurez en vous adressant au **SALON MONTMAGNY**, l'assurance d'être satisfaite ainsi que d'avoir une coiffure garantie pour plusieurs momis.

● Permanente à la machine **DIAMOND** sans fil ou **HALLIWELL** avec fil.

● Aussi à prix spécial permanente "**HELENE CURTIS**" sans fil ou chauffage à l'électricité, **PROCEDE NOUVEAU** avec un résultat sans précédent.

● **COIFFURES** et **ONDULATIONS**, "**MARCEL**", "**KOMOL**", aussi traitement à l'huile.

Pour vos appointements adressez-vous toujours au

Salon Montmagny

Mlle Adèle Green

En face de l'église de Montmagny

Téléphone: 96



- Avez-vous pensé à la protection de votre famille?
- Avez-vous de l'assurance sur votre automobile?
- Votre maison, vos meubles, sont-ils suffisamment protégés?

Voilà autant de questions à laquelle vous devez répondre...

Ecrivez ou téléphonez-moi, je vous aiderai dans le placement de vos assurances.

- Jean-Louis Taschereau -

Représentant les meilleures — compagnies d'assurances. —

Rue de la Gare

Montmagny.

—Tél.: 205 — B.P. 84—



Téléphone: 48

A. CHOUINARD, C. R.

—Avocat—

25, rue de la Gare

Montmagny

Téléphone: 194

RENE PARE

B. A. L. L. L.

—Avocat—

34, rue de la Gare,

Montmagny

philippe rousseau

avocat

montmagny

rue de la gare

tel: no 8

Tel. 99

Jos. A. TREMBLAY

—NOTAIRE—

Edifice "Le Peuple"

Rue du Dépôt

Montmagny

Tél. 42
Case 222

- Assurances
- Placements
- Successions

LOUIS PELLETIER

—NOTAIRE—

33, rue ST-THOMAS

MONTMAGNY, Qué.

TEL: 123

DE PAUL BIGUE

—Médecin-Chirurgien—

AUSSI: Traitements Electriques, Ondes Courtes, Rayons Ultra-Violetes.

RUE DE LA FABRIQUE

MONTMAGNY

(En arrière de l'Eglise)

- PROPRIETE A VENDRE
- OU A ECHANGER

5 arpents de bonne terre, verger, bornée au nord au fleuve, au sud à la route nationale.

Bonne maison et grange, eau à la pompe aux bâtiments, très beau site.

Située près de l'église, à L'Islet, à vendre pour cause de vieillesse.

S'adresser à:

Amédée BERGER

L'Islet ou à Montmagny

Tel: 111

J. Léo K. Laflamme

C.R.

A.B. LL.L.

—Avocat—

29, rue St-Jean-Baptiste

Montmagny

NOUVELLES DE LA SEMAINE.

M. et Mme Paul Girard, sont allés passer la Noël à Québec, chez des parents.

M. Maurice Gagné, de Québec, était de passage à Montmagny chez son amie, Mlle Denise Proulx, au jour de Noël.

M. et Mme Pierre C. Després, sont allés visiter des parents à Lévis et Québec, à l'occasion de la fête de Noël.

M. et Mme Gérard Lemieux, de Montréal, de passage à Montmagny chez Mme Jos.-G. Lemieux.

M. Léopold Létourneau et Mlle Annette Laberge de Montmagny, ont passé la fête de Noël à Pont-Rouge, les invités de M. et Mme J. P. E. Germain.

Mme Raoul Corbin, de Montmagny, était de passage à Québec le jour de Noël, où elle a rendu visite à ses fillettes Charlotte et Collette.

M. et Mme Ph. Rousseau, de Montmagny, et leurs enfants Denise et Arthur, étaient à Québec au commencement de la semaine chez des parents.

M. et Mme Gérard Marceau, de Sherbrooke, et Mlle A. Vézina, de Montréal, passent le temps des fêtes à Montmagny, dans la famille J.-E. Vézina.

Mlle Marguerite Paré, de Québec a passé quelques jours à Montmagny, chez son amie, Mme Armand Boulet.

M. Léopold Caron, qui fait partie de la Royal Air Force, était en promenade chez ses parents à l'occasion de la fête de Noël.

M. Jos.-Emile Vézina, de Montmagny, s'est rendu à Sherbrooke, la semaine dernière pour assister au mariage Vézina-Marceau.

Mlle Germaine Collin, était de passage à Québec, en fin de semaine.

M. Oscar Théberge, de passage à Québec, en fin de semaine.

Mlle Marie - Anne Collin, était aussi à Québec en fin de semaine.

M. Marcel Tondreau, était de passage à Mont-Joli, dimanche dernier, où il faisait partie de l'équipe de l'endroit dans une exhibition avec le club Matane.

Mme C.-Eddy Fournier, et ses enfants Claire et Jeanne, sont actuellement de passage à Québec.

MM. Ulric Tondreau et Gérard Coulombe, étaient de passage dans leur famille au jour de Noël.

Mlle Lauretta Boulet, était de passage à Québec, dernièrement.

A VENDRE

Un radio Stewart - Warner 1938-1939, à vendre, en très bon état, prix très avantageux. Pour plus amples renseignements, à Casier postal 237, ou au bureau du journal, 19, rue St-Thomas, Montmagny.

NAISSANCES

Le 22 décembre, a été baptisée, Marie-Irène-Pauline, enfant de M. et Mme Jean-Baptiste Couillard, mouleur, née Jeannette Simonneau, Parrain et marraine, M. et Mme Caius Simonneau, boulanger, oncle et tante de l'enfant.

Le 23 décembre, a été baptisée, Marie - Noella - Claudette, enfant de M. et Mme Léopold Fournier, mouleur, née Cécile Bernier, Parrain et marraine, M. et Mme Elzéar Bernier, oncle et tante de l'enfant.

DECES

Le 21 décembre est décédée Denise Pellerin, enfant de M. et Mme Odilon Pellerin, à l'âge de 3 ans et 6 mois.

—Le 21 décembre, est décédé à Québec, M. Georges - Ernest Tanguay, étudiant en Droit à l'Université Laval, fils de feu Ernest Tanguay et de Anny Létourneau, à l'âge de 22 ans et 5 mois.

A la demeure de M. Jos. Boulanger, Rocher Noir, ont eu lieu le jour de Noël, les fiançailles de mademoiselle Marie-Anne Boulanger, avec M. Clément M. Proulx, fils de M. Philias Proulx, de notre ville.

CERCLE DES FERMIERES

A une réunion des directrices des Cercles de Fermières des paroisses de Berthier, Cap St-Ignace, Saint-Pierre, St-François et Montmagny, jours auparavant, par le secrétaire convoquées par lettres circulaires 10 de la Société d'Agriculture de Montmagny, sont présentes :

Mademoiselle A. Champoux, Institutrice du Département de l'Agriculture de Québec.

Pour la paroisse de Berthier: mes dames Albert Bilodeau, conseillère, Rosario Bilodeau, vice-présidente, mademoiselle Aldéa Dufour, bibliothécaire, madame Wilfrid Baron, conseillère.

Pour la paroisse de Cap St-Ignace: Mmes Paul E. Guimont présidente, Aimé Emond, vice-présidente, Narcisse Guimont, conseillère, Gaudios Guimont, conseillère, Mlle Isabelle Poitras, secrétaire.

Pour Montmagny: Mlle Alma Picard, Présidente; Mmes Irénée Poirier, conseillère Edmond Bernier, conseillère, Mlle Aurélie Nicole, Mme Philippe Michaud, secrétaire.

Dans la paroisse de St-François: Mmes Léger Théberge, présidente, Delphis Picard, vice-présidente, Jos.-X. Buteau.

Pour la paroisse de St-Pierre: Mmes Jos.-L. Picard, présidente, Jos. Blais, vice-présidente, Bernard Casault, Arémis Rousseau, Joseph Létourneau.

1er: — L'agronome Carignan souhaite la bienvenue à toutes les Directrices, les félicite et les remercie d'avoir répondu en si grand nombre à l'appel qui leur a été fait. Il suggère de réaliser officiellement la Fédération des Cercles de Fermières du comté de Montmagny, en élisant un bureau de direction, lequel aura la charge de représenter, en différentes occasions les Fermières du comté de Montmagny.

Le travail de l'après-midi consistera à préparer le programme féminin de la Société d'Agriculture de Montmagny; à choisir les espèces et variétés de graines qui composeront la collection qui devra être distribuée le printemps prochain aux membres de la Société d'Agriculture de Montmagny; toute autre question et renseignement pourront être discutés et donnés à l'assemblée.

2e: — Mlle A. Champoux, Institutrice du Département de l'Agriculture de Québec, conseille la Fédération des Cercles de Fermières pour plusieurs raisons, les sujets d'étude, les travaux, les devoirs sociaux et mêmes religieux pourront être déterminés et mis en pratique d'une manière plus satisfaisante et plus uniforme sous la direction de la Fédération des Cercles de Fermières.

3e: — Les Directrices font le choix des variétés et espèces de graines pour la collection de légumes que préparera et distribuera la Société aux membres, pour l'année 1940.

4e: — On procède au choix du bureau de direction de la Fédération des Cercles de Fermières du comté de Montmagny.

Il est proposé par Madame Delphis Picard, secondée par madame Irénée Porier et Mme

CINEMA SALLE DES CHEVALIERS DE COLOMB

SEMAINE PROCHAINE
Lundi - Mardi

VACANCES PAYEES avec
Christiane Delyne
Léon Bélières
Suzanne Dehelly
Duvallès

Jeudi - Samedi

Roger Karl
Claude May
Alice Field
et
Roger Duchesne
dans
LE TIGRE DU BENGAL

ADMISSION : 30cts



ELVIRE POPESCO DEVIENT VICOMTESSE

La grande artiste Elvire Popesco que nous verrons bientôt dans un film de Sacha Guitry, "ILS ETAIENT NEUF CELIBATAIRES" vient d'épouser le vicomte Sébastien Foy.

Narcisse Guimont et résolu unanimement que Mme Joseph L. Picard, soit présidente, Mme P. E. Guimont, vice-présidente, et Mme Philippe Michaud, secrétaire, des Cercles de Fermières des paroisses du bas du comté de Montmagny.

5e: — Sous la direction de Mlle Champoux, les Directrices déterminent les exhibits féminins qui seront demandés à la prochaine Exposition de Montmagny. Ce travail se termine à 5 h. 45 après un après-midi bien rempli.

De nouveau l'agronome remercie les Directrices de leur excellent travail et leur souhaite pour elles-mêmes et leur Cercle tout le succès à l'occasion de la Nouvelle Année.

Mme Jos.-L. Picard, Prés.
Mme Ph. Michaud, Sec.

LA PHARMACIE DU DR GAGNON

- Agence Rexall Drug Store. — Remèdes Faguet.
- Prescriptions remplies avec soin.
- La maison de choix pour les cadeaux.

Nous faisons une spécialité des bandes herniaires, ajustement garanti. Onguents spéciaux pour les maladies de la peau: blessures, brûlures, contre l'exéma, (rifle); contre la galle ou la graille, etc. Remèdes à chevaux; soit liquide ou en prise, font muer, purgent lentement, combattent le souffle et rendent les chevaux vigoureux. Cette Pharmacie possède un Soda-Fontaine des plus modernes, avec comptoir-lunch. C'est devenu l'endroit fashionable idéal pour prendre des rafraîchissements, des breuvages chauds ou froids, soupes, céréales, thé, café, toast, sandwiches, etc. aux prix les plus populaires. Cigares, cigarette et chocolats des meilleures qualités. Agence exclusive des fameux bonbons et chocolats Laura Sord. Les meilleures marques d'articles de toilettes et pour cadeaux; parfumerie, papeterie, livres, magazines et journaux français. La Pharmacie du Dr. Gagnon, est la seule Pharmacie licenciée de Montmagny, qui a le droit de porter le nom de Pharmacie.

Profitez d'ici le Jour de l'An des **TROIS GRANDS AVANTAGES** que vous aurez avec **CHAUQUE ACHAT** à notre Pharmacie. **\$100.00 de Prix**

1o— **Concours des poupées et jouets** pour enfants (garçons ou fillettes) à qui les premiers prix seront décernés à ceux qui auront le plus de votes, car **chaque sou** d'achat par les parents ou amis vale le vote pour l'enfant que vous désignerez.

2o— **Droit ou tirage ou rafle**, avec chaque achat, aux Dames et Demoiselles pour de magnifiques prix: Valise de voyage contenant accessoires de toilette, coutellerie de 26 morceaux marque Rogers. Sets de toilette, lampes, bonbonnières, etc.

3o— **Escompte de 5%** en bons de commerce que nous donnons toujours en tout temps de l'année.

Salon YOLANDE



Mesdames et Demoiselles, vous êtes cordialement invités à venir voir la plus belle machine permanente jamais vue ou encore arrivée directement de Paris.

LIDO AUTOMATIQUE 1938

Sans chaleur, légère à porter et se donne en peu de temps.

UNE VRAIE MERVEILLE QUOI!

Une démonstration vous sera donnée gratuitement et avec courtoisie. Venez la voir car elle en vaut la peine. J'ai aussi les permanentes Continental "New Ray", Parc Avenue de Hélène Curtis. Frisol. Je possède aussi une machine électrique pour traitement du cuir chevelu avec huile spécial. Merci de votre encouragement par le passé et vous invite pour l'avenir.

Mme J. C. BLANCHET

23 de la Gare

Montmagny

Téléphone 31

"Au Petit Bijou Enrg"

17 JEWEL BULOVA
only **\$29.75**

LADY BULOVA
17 Jewels.
\$29.75

GODDESS of TIME
17 Jewels.
\$29.75

MINUTE MAN (B)
17 Jewels
Curved to fit the wrist, with leather strap.
\$33.75

MINUTE MAN (A)
17 Jewels.
Curved to fit the wrist with white Curved link band.
\$33.75

M. ARMAND COTE
15 Rue St. Thomas
Montmagny

LE JOUR DE L'AN AU REGIMENT DE MONTMAGNY.

Le premier de l'An, entre 11.30 hrs et midi et demi, les officiers du Régiment de Montmagny recevront à leur Mess, au Manège Militaire à Montmagny, à l'occasion du Nouvel An.

LES PROGRAMMES DE T. S. F.

Un académicien a attaché le grelot; d'autres chroniqueurs ont suivi: "Les programmes de la T. S. F. sont au-dessous de restriction contre tout ce qui est tout".

Et les voilà déblatérant sans radiodiffusé: les pièces de théâtre sont mal jouées et mal choisies, les allocutions n'ont aucun intérêt, les conférences ne sont ni documentaires ni éducatives, les informations sont données au compte-goutte, la musique sérieuse est interprétée par des débutants, on abuse des disques et des chansons. Quant à la publicité, c'est une plaie. En résumé, rien de bien, tout est mal.

J'ai lu dans une chronique sévère que les concerts des auditeurs étaient un scandale. Vous savez en quoi consistent ces concerts? Des auditeurs assidus d'un poste demandent la diffusion de certains disques qui leur plaisent. Comme les demandes arrivent de plus en plus nombreuses à la direction du poste, toute demande doit être accompagnée d'un droit payable en timbre-poste. Il faut donc bien aimer une chanson, une dalle, pour la réclamer et consentir à payer pour une seule audition dix francs au moins. L'idée était bonne; si le public demande des chansons pleurardes, des complaintes ou des couplets humoristiques dont la saveur n'est pas goûtée par tous, que faut-il faire? Supprimer ces concerts? Est-ce possible? Il faut constater que les amateurs de mélodie, d'opéra-comique n'écrivent jamais aux postes. Pourquoi? Les absents ont toujours tort. En écoutant certains de ces concerts d'auditeurs, j'ai parfois entendu d'agréables chansons régionales et certaines vieilles rengaines dont nos pères s'étaient amusés. Quand les demandes ne cadrent pas avec mes goûts je ferme mon poste et je laisse les ondes à ceux qu'elles peuvent satisfaire.

J'ai voulu me mettre dans la peau d'un pessimiste; je me suis persuadé que tous les programmes de T. S. F. étaient déplaisants et je me suis dit: "Si je démolis, je dois pouvoir construire: à l'ouvrage". J'ai pris une feuille de papier, je l'ai divisée en douze heures, durée moyenne des émissions d'un poste. Puis ces douze heures, je les ai divisées à leur tour en quatre. J'ai donc eu quarante-huit cases de quinze minutes à remplir. Eh bien! ce n'est pas facile du tout. Essayez ce petit jeu et vous m'en donnerez des nouvelles.

Je ne plaisante pas, donnez-m'en des nouvelles. Je voudrais dans quinze jours ou un mois écrire une nouvelle chronique sur les programmes de T. S. F. — Directeur d'un poste, comment feriez-vous pour occuper douze heures d'émissions en ne perdant pas de vue que vous devez intéresser le plus grand nombre de personnes? J'ai interrogé plusieurs mécontents, ils étaient très virulents dans leurs diatribes, très éloquents dans leurs jugements, ils ont été moins prolixes, une fois au pied du mur.

—Oh! moi, m'a dit l'un d'eux, je voudrais des conférences toute la journée.

—Ah! non! tout mais pas cela, a interrompu un autre critique présent. Vos conférenciers ont des voix pénibles. Vos speakers croient nécessaire de prendre des voix mélodramatiques, amphigouriques; ils prononcent mal, cultivent les hiatus et si

d'aventure, ils ont à prononcer un mot étranger, ils l'écorchent. C'est une souffrance de les entendre. Par contre, nous sommes nombreux à aimer Offenbach. Son répertoire est abondant. Qu'on nous donne du matin au soir de l'Offenbach.

—Vous êtes nombreux, dites-vous, à aimer Offenbach, dit un poète. — J'ai su un peu plus tard que ce troisième interlocuteur caressait les Muses. — Combien êtes-vous? Cent, mille, dix mille, ce n'est pas assez. Je suis au contraire certain que les Français adorent la poésie. Tous les postes devraient nous donner du Paul Valéry à haute dose. Nous aurions la première T. S. F. du monde.

Tout cela n'est pas très sérieux à force de vouloir l'être trop. Un organisateur de programme de T. S. F. doit être éclectique comme le directeur d'un grand magasin qui, à côté des rayons de luxe, crée des rayons populaires. Il faut retenir toutes les clientèles.

Cela est si vrai qu'à la très intelligente proposition — mais impraticable — de M. Paul Reboux: "Il faut spécialiser les postes" une réponse a été très vite donnée: "Impossible, aucun poste ne voudra accepter d'être celui qui ne fonctionne que pour quelques centaines d'auditeurs".

Les postes privés surtout, qui doivent chercher à rendre profitable une publicité qu'ils font payer très cher, tiennent à avoir des programmes extrêmement variés.

La proposition de M. Paul Reboux, si elle avait été réalisable, eut été bien accueillie par beaucoup d'auditeurs. Plus de recherches, plus de pêche à la ligne pour des auditions agréables, chaque poste aurait eu sa spécialité. Par exemple, la Tour Eiffel n'aurait donné que des conférences: Radio-Paris n'aurait émis que de la grande musique; les P. T. T. se seraient

cantonnés dans la diffusion de pièces de théâtre.

Questionnez les fervents de la T. S. F., vous vous rendrez vite compte que chacun a une prédilection pour deux ou trois postes tout au plus.

—J'écoute celui-ci, celui-là et parfois ce troisième, et c'est tout.

Un autre déclare:

—Je n'écoute jamais les bavardages de Radio X, la musique de Radio Y. Donc, en dépit de tout, les auditeurs se spécialisent. Il serait dangereux de spécialiser aussi les postes.

Eduquer le public! disent les critiques mécontents. Cela veut dire faire entendre au public des choses que nous déclarons bonnes et pour lesquelles jusqu'à présent il montre peu d'inclination. C'est là où le public — souverain juge — doit agir.

Il doit indiquer ce qu'il veut ou ce qu'il peut supporter.

Comme tous les auditeurs, j'ai personnellement ma façon de voir et je me permets de vous la communiquer.

Je ne suis pas sévère. Je ne trouve pas que tout est très bien; je trouve vraiment que tout est bien. Je crois que l'on a fait de très grands progrès et je suis persuadé que l'on en fera encore. J'estime qu'on donne dans les postes français trop de disques étrangers. Nous sommes en France où il y a, personne n'en doute, d'excellents compositeurs. Pourquoi aller dans d'autres pays chercher d'autres prophètes? Je crois que la radio sera peu à peu améliorée par des idées nouvelles. Il en faudra beaucoup, car elle dévore tant de choses. Et puis, il y a saturation rapide. Quand vous avez entendu dix fois la Cascade des Pleurnicheurs, vous ne souhaitez plus l'entendre de votre vie.

Programmes de T. S. F.? Je crois bien qu'en questionnant cent personnes on aura cent avis.

Paul-Louis HERVIER.

COLLEGE DE MONTMAGNY

10ième Année :

MM. Maurice Têtu, Raymond Côté, Paul-Eugène, Hudon, Roger Laberge, Roger Morin, Valier Bernier, Donat Poirier.

9ième Année :

MM. Roger Desjardins, Léop. Castonguay, Philippe Rousseau, Bertrand Noël, Roger Paradis, Martin Lord, Maurice Cadrin, Roland Desjardins, Clément Boulanger, Camille Marcotte.

8ième Année :

MM. Roland Martel, Pierre Tanguay, Pierre - André Blanchet, Alfred Aubut, Claude Collin, Bernadin Morin, Léonard Savoie, Clovis Coulombe, Jacques Marin, Jacques Gaudreau.

7ième Année A :

MM. Lucius Ruel, Marcellin Leclerc, André Morin, Marcel Têtu, Roland Gaumont, Paul-Émile Collin, Charles Proulx, J.-Pierre Langis, Robert Marcotte, Guy Filiatrault.

7ième Année B :

MM. Raymond-Marie Léveillé, Alain Fournier, Jean-L. Dufour, Roger Marois, Paul-Émile Bernier, Roland Lévesque, Jean-Paul Blais, Léandre D'Amours, Hector Fortin, Raymond Gaudreau.

6ième Année :

MM. Armand Proulx, Marcel Boulanger, Yvan Provencher, Lionel Poitras, Raymond Mercier, Jacques Boucher, Roch Fournier, Jean-Marie Roy, Chls. Walsh, Guy Provencher.

5ième Année A :

MM. Gérard Bolduc, Roger Guay, Gérard Paradis, Denis Gaudreau, Viateur Boudreau, Roland Simoneau, Roger Després, Roger Montminy, Jean-L. Marcotte, Paul Roy.

5ième Année B :

MM. Bertrand Montminy, André Mercier, Jean-Maurice Gaudreau, André Blais, Roger Côté, J.-JacquesCoulombe, Rob. Gaudreau, Valier Lafrance, Jean-Ls. Gaudreau, Jacques Beaumont.

4ième Année :

MM. Claude Proulx, Robert Bernier, Denis Boulanger, Réal Laberge, Benoît Morin, Marcellin Cloutier, André Côté, Jean-Paul Caron, Jean - Eudes Lemieux, André Beaudoin.

3ième Année :

MM. Fernand Jacques, Marcel Mercier, J.-Louis, Rousseau, Roger Vézina, Fernand Gaudreau, P.-Emile Mercier, Arthur Fournier, Roland Côté, Hervé Coulombe, Gérard Laberge.

2ième Année :

MM. Jacques Marquis, Roland Labonté, Oscar Paradis, Raym. Després, Guy Marcotte, Georges-André Blais, Armand Nicole, Marcellin Jacques, Gaston Cloutier, Henri Boulet, Claude Picard.

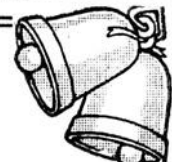
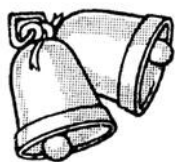
1ère Année :

MM. Jean-Yves Bernier, Antonio Clouston, Roger Després, André Fournier, Raym. Blouin, Alexandre Fortin, Marcel Létourneau, Léo Boulet, Rosaire Bolduc, Marcel Lainesse, Raym. Gaudreau, Napoléon Fortin, J. Blouin.

Présentation des bills

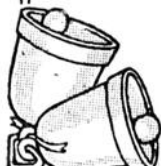
La Gazette Officielle publie l'avis suivant au sujet des délais pour la présentation des bills privés :

Aux termes du règlement, les bills privés devront être déposés avant le 6 février 1940, et présentés avant le 12 mars 1940, les pétitions introductives de bills privés devront être présentés avant le 1er mars 1940, et reçues avant le 6 mars 1940, et les rapports de comités élus chargés de l'examen des bills privés devront être reçus avant le 25 mars 1940".



Souhaitant
à tous
**Une Bonne et
Heureuse Année**

**BRASSERIE
BOSWELL**



A la conquête du monde avec des bottes en carton

Une antique locution latine attribuée à Eurypide dit excellemment ce qu'elle veut dire: Quos Deus perdere vult dementat prius (Ceux que Dieu veut perdre, il commence par leur ôter la raison).

En effet, seule la démence a pu déterminer les dirigeants du Reich à déclencher la guerre dans des conditions véritablement catastrophiques pour eux.

Alors que Bismark lui-même ne cessait d'enseigner que le grand danger qui pouvait menacer l'Allemagne était une guerre contre une coalition ennemie, M. Hitler, lui, n'a pas voulu tenir compte de l'avertissement de Bismark et c'est de ses propres mains qu'il a scellé la coalition qui se dresse aujourd'hui contre sa folie sanguinaire.

D'autre part, en dépit de la cruelle leçon d'une guerre sur deux fronts qui coûta si cher à l'Allemagne hohenzollernienne, M. Hitler recommence exactement la même expérience, en renversant seulement l'ordre chronologique des opérations: il s'efforce de les concentrer tout d'abord sur le front Est pour se retourner ensuite vers l'Ouest. Malgré la sauvage agression des Soviétiques contre la Pologne, il n'a pas réussi à éviter la guerre sur deux fronts à la fois.

Cependant, la démence des dirigeants hitlériens ressort surtout avec évidence du fait qu'ils viennent d'entreprendre une campagne guerrière longue et ruineuse, à l'heure même où l'Allemagne se trouve défavorisée presque sous tous les rapports, sa situation étant des plus précaires, notamment dans les domaines suivants.

- 1o Alimentaire;
- 2o Economique;
- 3o Financier;
- 4o Intérieur et social;
- 5o Moral et psychologique;
- 6o Matières premières;
- 7o Alliances;

Sous tous ces rapports, l'Allemagne bat d'une aile et sa situation ne peut qu'empirer chaque jour. Son seul "allié" le soviétique, avec lequel elle n'a même pas de frontière commune, on sait ce qu'il vaut. Sa parole et sa signature valent-elles davantage que la parole et la signature de M. Hitler lui-même? Nul besoin de répondre. Par contre, il est certain que le pacte germano-soviétique a débarrassé les puissances alliées d'un fardeau qui eût pu lourdement peser sur l'unité et la sérénité de leur

front moral. Aux yeux de beaucoup de peuples la collaboration avec le gouvernement soviétique eût été pour les Alliés un handicap moral et idéologique considérable.

Par contre, en s'alliant avec Moscou, Hitler "a perdu la face". Perdre la face — nous enseigne l'Histoire — c'est être rayé du monde civilisé, c'est cesser d'exister, c'est voir s'approcher le jour de l'expiation.

Souvenons-nous que Hitler n'a pas accédé au pouvoir à la suite d'une révolution intérieure ou d'un coup d'Etat victorieux. Il est devenu chef d'Etat grâce uniquement à la campagne idéologique qu'il a menée contre le communisme. Il a réussi en effet à persuader le peuple allemand, que l'humanité n'était menacée que par un seul fléau, un seul ennemi public, le Komintern, la Troisième Internationale, dirigée par Staline. Cette campagne idéologique n'est pas restée sans effet et elle a valu à Hitler beaucoup de sympathies de la part d'un bon nombre de pays étrangers.

Nous trouvons dans un journal russe et traduisons du russe les extraits ci-dessous d'un discours que M. Hitler a prononcé au Reichstag il y a à peine deux ans. Dans ce discours qu'il a qualifié lui-même "d'historique", M. Hitler disait: "Je tiens à déclarer de la manière la plus catégorique que la doctrine bolcheviste est la doctrine de la révolution mondiale et de la décomposition mondiale. Admettre cette doctrine en Europe, c'est soumettre l'Europe à la domination bolcheviste. C'est pourquoi nous, nationaux-socialistes, nous évitons tous rapports avec les porteurs de miasmes communistes. Le poison bolcheviste est le plus mortel que l'on puisse injecter à un peuple! Je demande à tout ouvrier allemand d'éviter le moindre contact avec les destructeurs internationaux. Quant à moi je jure solennellement qu'on ne me verra jamais à aucun banquet, à aucune fête à côté des criminels de Moscou.

"C'est pourquoi je déclare qu'il est simplement inconcevable que l'Allemagne nationale-socialiste collabore jamais avec le gouvernement soviétique, accepte son aide ou s'engage envers lui de façon quelconque. Car tout Etat qui collaborerait avec l'Etat soviétique porterait en lui le germe de la

mort". Paroles prophétiques qui se réalisent aujourd'hui... pour l'Allemagne.

En s'alliant avec Moscou, Hitler a enfoncé le glaive dans sa propre poitrine. "Il ne faudra pas s'étonner que ce soit précisément sur le terrain de l'alliance germano-communiste que pourra commencer la décomposition intérieure de l'Allemagne", écrivait il n'y a pas très longtemps un professeur polonais, M. Ferdinand Zweig. Les membres du parti national-socialiste, les plus éivrés de la mystique hitlérienne, n'ont pas cru leurs propres yeux en voyant Hitler conclure un Pacte avec Staline... Et dès la signature de ce pacte se sont détournés de l'Allemagne avec horreur et dégoût, les Japonais, les Espagnols, les Hongrois, les Yougoslaves, les Italiens eux-mêmes... Et l'Amérique donc?

Aussi bien le point de départ de l'Allemagne pour la nouvelle grande guerre n'a été choisi que dans des conditions littéralement catastrophiques pour elle. Le fait même que Hitler ait été acculé à se jeter dans les bras de Staline, presque à genoux, est démonstratif de la situation désastreuse dans laquelle il se trouvait à la fin du mois d'août. Hitler a choisi la guerre parce qu'il se savait de toute manière condamné à périr.

L'annexion de l'Autriche et de la Tchécoslovaquie n'a nullement amélioré la situation de l'Allemagne. Au contraire, elle a augmenté dans le Reich, le nombre d'affamés, de mécontents, de souffre-douleur, d'ennemis intérieurs. Quot servi, tot bostes: autant d'esclaves, autant d'ennemis. En dehors de ses propres sujets, Hitler compte vingt millions d'ennemis de plus. Les Autrichiens et les Tchécoslovaques n'attendent plus longtemps l'occasion de briser leurs chaînes et de secouer la tyrannie du Néron moderne.

Avec des dizaines de millions d'ennemis dans son propre sein, sans matières premières, sans produits alimentaires, sans alliances, avec un régime économique aux abois, avec des finances entièrement effondrées, avec une idéologie dont la fourberie a éclaté aux yeux du monde entier et enfin avec l'opprobre et la malédiction de toute l'humanité civilisée, voilà dans quelles conditions le satrape de Berlin a déchaîné une nouvelle guerre mondiale.

Avec des cartes de pain — a dit un jour le Dr Schacht — on peut terminer une guerre, mais jamais la commencer.

Hitler a déjà consommé son propre suicide.

Stephane AUBAC.

"Salon Violetta"



Si vous désirez être bien coiffée, prenez votre appointment au Salon Violetta.

Permanentes de tous genres, Le Kéra-Lac fait d'un cheveu abimé, un cheveu neuf. Et aussi Permanente aux "Pads Chimiques".

TEL. 116

Madame J. G. Boulet
18, rue de la Gare -- Montmagny

Etrange coutume

Croirait-on qu'il existe encore un pays français où dans certaines circonstances données, ne pas cracher à la figure de quelqu'un équivaut, à commettre un assassinat? Rien n'est plus vrai, cependant.

En Corse, la crainte du mauvais oeil est encore telle qu'on ne doit pas faire un compliment sur la beauté de quelqu'un sans aussitôt tâcher d'en conjurer les conséquences funestes.

Pour ce faire, il faut, aussitôt le compliment dit, s'écrier: "Dieu vous bénisse", et cracher sur les vêtements, mais de préférence en plein visage.

Une femme de Corse, très digne de foi, racontait que, dans son enfance, il y a près de cinquante ans, elle fut elle-même en danger de mort, parce qu'un soldat français avait dit en la regardant: "La petite est bien jolie!" Mais le militaire n'avait pas ajouté: "Dieu vous bénisse!"



LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Bilan général, 30 novembre 1939

PASSIF	
Capital versé.....	\$ 35,000,000.00
Fonds de réserve.....	\$ 20,000,000.00
Solde du compte des Profits et Pertes.....	3,096,252.21
	\$ 23,096,252.21
Dividendes non réclamés.....	16,674.29
Dividende No. 209 (au taux de 8% l'an), payable le 1 décembre 1939.....	700,000.00
	23,812,926.50
	\$ 58,812,926.50
Dépôts par et balances dues au gouvernement fédéral.....	\$ 40,167,410.92
Dépôts par et balances dues aux gouvernements provinciaux.....	8,692,002.88
Dépôts par le public ne portant pas d'intérêt.....	404,373,018.96
Dépôts par le public portant intérêt, y compris l'intérêt couru jusqu'à la date du bilan.....	428,024,304.00
Dépôts par et balances dues à d'autres banques à charte au Canada.....	261,321.25
Dépôts par et balances dues à des banques et des correspondants au Royaume-Uni et autres pays.....	30,001,150.30
	911,509,209.31
Billets de la banque en circulation.....	26,028,237.87
Billets payables.....	194,243.13
Acceptations et lettres de crédit en cours.....	17,642,135.39
Passif au public non compris dans les item précédents.....	511,590.89
	\$1,014,708,343.09

ACTIF	
Or détenu au Canada.....	\$ 13,252.58
Monnaie divisionnaire détenue au Canada.....	1,094,904.37
Or détenu ailleurs.....	378,408.34
Monnaie divisionnaire détenue ailleurs.....	3,583,493.69
Billets de la Banque du Canada.....	13,874,748.50
Dépôts à la Banque du Canada.....	63,628,454.31
Billets de banques à charte.....	882,121.58
Billets de gouvernements et de banques autres que ceux du Canada.....	24,413,598.77
	\$107,868,982.14
Chèques sur d'autres banques.....	\$ 32,813,192.71
Dépôts à et balances dues par d'autres banques à charte au Canada.....	1,043.05
Sommes dues par les banques et correspondants bancaires ailleurs qu'au Canada.....	93,800,332.62
	126,614,568.48
Titres fédéraux et provinciaux ou portant la garantie des gouvernements, échéant d'ici deux ans, n'excédant pas la valeur marchande pas 30 jours.....	179,351,641.32
Autres titres fédéraux et provinciaux ou portant la garantie des gouvernements, n'excédant pas la valeur marchande.....	136,083,788.50
Titres municipaux canadiens, n'excédant pas la valeur marchande.....	9,696,232.55
Fonds publics autres que Canadiens, n'excédant pas la valeur marchande.....	23,285,372.34
Autres obligations, débiteurs et actions, n'excédant pas la valeur marchande.....	39,250,803.06
Prêts à vue et à court terme (n'excédant pas 30 jours) au Canada sur nantissement d'obligations, débiteurs, actions et autres titres d'une valeur marchande suffisante pour couvrir les prêts.....	14,618,275.64
Prêts à vue et à court terme (n'excédant pas 30 jours) ailleurs qu'au Canada sur nantissement d'obligations, débiteurs, actions et autres titres d'une valeur marchande suffisante pour couvrir les prêts.....	10,532,872.41
	\$647,302,536.34
Prêts courants et escomptes au Canada, non inclus ailleurs, provision faite pour la perte estimée.....	\$212,627,311.73
Prêts aux gouvernements provinciaux.....	1,573,774.60
Prêts aux cités, villes, municipalités et districts scolaires.....	20,392,898.33
Prêts courants et escomptes ailleurs qu'au Canada, non inclus ailleurs, provision faite pour la perte estimée.....	89,275,904.85
Prêts non courants, provision faite pour la perte estimée.....	2,693,841.76
	326,563,731.27
Immeubles de la Banque n'excédant pas le prix coûtant, déduction faite des amortissements.....	14,623,763.64
Immeubles autres que les bureaux de la Banque.....	2,195,915.07
Hypothèques sur immeubles vendus par la Banque.....	832,776.40
Engagements des clients relativement aux acceptations et lettres de crédit "à contre-partie".....	17,642,135.39
Actions de compagnies contrôlées et prêts qui leur sont faits.....	3,561,409.91
Dépôts entre les mains du Ministre des Finances en garantie des billets en circulation.....	1,380,000.00
Autre actif non compris dans les item précédents.....	606,075.07
	\$1,014,708,343.09

NOTE:—La Banque Royale du Canada (France) a été constituée en corporation sous les lois de France pour négocier les affaires de la Banque à Paris et l'actif et le passif de la Banque Royale du Canada (France) sont compris dans ce bilan.

M. W. WILSON, Président et directeur général. S. G. DOBSON, Gérant Général.

RAPPORT DES VERIFICATEURS

AUX ACTIONNAIRES DE LA BANQUE ROYALE DU CANADA: Nous avons examiné le bilan ci-dessus du passif et de l'actif au 30 novembre 1939 de même que les livres et comptes de la Banque Royale du Canada au bureau-chef et les rapports certifiés des succursales. Nous avons vérifié les espèces et les valeurs représentant les placements de la Banque détenues au bureau-chef à la fin de l'exercice fiscal de la Banque et à différentes dates au cours de l'année, nous avons vérifié les espèces et les valeurs de placements à plusieurs des plus importantes succursales. Nous avons obtenu toutes les informations et explications dont nous avons eu besoin et, dans notre opinion, les opérations de la Banque dont nous avons pris connaissance, étaient dans les attributions de la Banque. Le Bilan ci-dessus, dans notre opinion, donne, tel qu'il est, un exposé exact de la condition de la Banque au 30 novembre 1939, tel qu'il apparaît aux livres de la Banque.

M. OGDEN HASKELL, C.A., de Haskell, Elderkin & Company } comptables-
JAS. G. ROSS, C.A., } vérificateurs.
de P. S. Ross & Sons.

Montréal, Canada, le 21 décembre 1939.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Solde créditeur au compte de profits et pertes, au 30 novembre 1938.....	\$ 2,721,409.82
Profits de l'exercice finissant le 30 novembre 1939 après avoir pourvu aux taxes fédérales et provinciales se totalisant à \$1,204,867.09 et après appropriations aux réserves contingentes à même lesquelles provision a été faite pour toutes les dettes mauvaises et douteuses.....	3,724,842.39
	\$ 6,446,252.21
REPARTIS COMME SUIV: Dividende No 206 au taux de 8% par année.....	\$ 700,000.00
Dividende No 207 au taux de 8% par année.....	700,000.00
Dividende No 208 au taux de 8% par année.....	700,000.00
Dividende No 209 au taux de 8% par année.....	700,000.00
	\$ 2,800,000.00
Contribution à la Société du Fonds de Pension.....	300,000.00
Provision pour les immeubles de la Banque.....	250,000.00
Solde créditeur au compte de profits et pertes.....	3,096,252.21
	\$ 6,446,252.21

M. W. WILSON, Président et directeur général. S. G. DOBSON, Gérant Général.
Montréal, le 21 décembre 1939.

et ne lui avait pas craché à la figure. Le lendemain, elle était au lit très gravement malade. Sa grand-mère, très superstitieuse, informée du fait, courut à la caserne, retrouva le soldat, le fit cracher dans une cuiller qu'elle avait apportée, et revint triomphalement jeter le contenu de sa cuillère au visage de l'enfant. C'est ainsi qu'elle lui sauva la vie, disait-elle.

Message du ministre de la défense aux troupes

OTTAWA. — Au moment où les troupes canadiennes quittaient le sol du Dominion l'Hon. M. Norman Rogers, ministre de la défense nationale, adressait à leur chef, le major-général Mc Naughton, le message suivant :

"Au commandant en chef de la Première division canadienne.

"A ce moment où la première division canadienne quitte nos rives pour aller accomplir de nouveaux devoirs outremer, je désire souhaiter à vous-même, à vos officiers et à tous vos soldats une heureuse traversée. Je suis sûr que tout ce que vous ferez durant les prochains mois sera pour l'honneur de notre pays et ajoutera à la fière réputation de l'armée canadienne. Que Dieu vous aide dans la noble tâche que vous avez entreprise et vous ramène sains et saufs après son accomplissement".

Norman McL. Rogers, Ministre de la Défense Nationale.

A cette dépêche le commandant en chef de l'armée cana-

dienne a répondu :

Hon. M. Norman Rogers, Ministre de la défense nationale, Ottawa.

Votre message a été communiqué à tous les membres du premier contingent canadien et en leur nom et au mien j'ai l'honneur de vous remercier de vos bonnes et encourageantes paroles. Vous pouvez être assuré que notre unique souci est de mériter la confiance qui nous est témoignée.

Major - Général A. G. L. Mc Naughton, Officier commandant la Première Division Canadienne.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Les bruits terrestres n'atteignent pas une hauteur aussi grande qu'on pourrait le croire dans l'atmosphère; un sifflet à vapeur est entendu à deux milles de hauteur, un coup de fusil ne s'entend pas à une hauteur supérieure à six mille pieds l'aboïement d'un chien parvient presque à cette hauteur, et la plus puissante voix humaine atteint à peine cinq mille pieds.

A l'occasion de la nouvelle année, il me fait plaisir de remercier tous mes clients pour l'encouragement qu'il m'ont donné au cours de l'année écoulée et je leur souhaite une

Année Heureuse et Prospère.

Antonio Nicole

— CAMIONNEUR —

MONTMAGNY, P. Q.

CHAPEAUX pour DAMES et FILETTES

Assortiment complet de nouveaux chapeaux pour oorter avec vos manteaux de fourrures. Jolies garnitures de fourrures.

- FEUTRE DE LAINE
- FEUTRE DE FOURRURE

Les plus nouveaux modèles et le choix le plus considérable que vous puissiez désirer dans les styles et les couleurs. Garnitures de Renard argenté. — Mouffette. — Seal. — Ecureuil teint vison. — Mouton de Perse.

● UNE VISITE EST SOLLICITEE ●

Mlle IRENE GREEN

Modiste de chapeaux

1 rue de l'Eglise — Montmagny

Suggestions Pour Vos Cadeaux Des Fêtes

ARMAND COTE

BIJOUTIER

15, rue St-Thomas

Montmagny

- Vovez
- votre bijoutier
- de confiance
- et d'expérience

DIAMANTS



● Bagues de fiançailles et Jone de Mariage

\$5.00 à \$200.00. Prix sur demande



Spécial \$7.45

MONTRES

—pour—
Hommes et Dames
—depuis—
\$2.95 à \$75.00
GARANTIE



Service à Cocktail
Spécial \$9.95



Briquets
\$1.00 et plus
RONSON
\$4.95 et plus



Assortiments de toilettes
\$2.95 à \$50.00

Lady Bulova
LA PLUS RÉCENTE
17 RUBIS
\$29.75

Tout jolis montres, en blanc ou en noir. Le meilleur prix qui soit pour une montre Bulova, 17 rubis, pour dames.

Sans obligation de ma part veuillez me faire parvenir votre joli catalogue de cadeaux.

Nom
Ville
Rue et No
Comté Province

ARMAND COTE, 15, rue St-Thomas, — — Montmagny

La sciure de bois comme isolant

Ottawa, Canada. — Une couche de copeaux ou de sciure de bois d'un pouce d'épaisseur fournira autant de protection contre la chaleur et le froid qu'un mur de pierre variant de 10 à 17 pouces selon la nature de la pierre, rapporte le Laboratoire des Produits forestiers du Ministère fédéral des Mines et des Ressources. Bien avant que le public portât intérêt à la construction des habitations avec isolant, on avait reconnu les propriétés spéciales de ce sous-produit du sciage du bois dans les régions rurales, où on l'employait régulièrement pour l'isolation des entrepôts à glace et d'autres bâtiments. On l'applique maintenant à l'isolation des maisons.

Les experts du ministère recommandent que l'on sèche parfaitement la sciure ou les copeaux avant de les utiliser pour l'isolation thermique et qu'on

CAP ST-IGNACE

Mlle Blanche Bernier, de Montréal, est venue rendre visite à sa tante, Mme Maxime Bernier.

Mlle Cécile Fortin et M. Rosario Fortin, de Montréal, étaient chez des parents à Noël.

ne les emploie qu'aux endroits où ils peuvent rester secs. Une autre précaution à prendre est d'ajouter à chaque dix parties de sciures l'équivalent en poids d'une dixième partie de chaux éteinte à l'air pour prévenir l'invasion des rongeurs.

Si on les pose judicieusement, les copeaux et la sciure de bois constituent un isolant qui diminue les dangers d'incendie en remplissant les espaces vides qui restent entre les pièces de charpente et les lambris d'une maison. Ces espaces, si l'on ne les emplit pas, et qu'on ne les met pas à l'épreuve du feu de quelque façon, favorisent considérablement la propagation d'un incendie dans un édifice.

Mlle Antoinette Blanchette, de Montréal, était en promenade chez M. Jos. Blanchette, dernièrement.

Mlles Yvonne Fortin et Thérèse Pageau, de Québec, étaient en promenade chez des amies.

M. l'abbé Arthur Bernier, était chez son père, M. Joseph Bernier.

M. Léopold Genest, de Québec, était chez son amie, Mlle Ouellet.

A tous, lecteurs et lectrices de ce journal, la correspondante souhaite une bonne et heureuse année.

Dans l'île de Pâques on a trouvé récemment des tablettes de bois portant des inscriptions que l'on n'a pas pu encore déchiffrer, cependant, par comparaison avec d'autres tablettes, trouvées dans le Moyen Indus et plus anciennes elles-mêmes que la langue sanscrite on a pu établir que les trouvailles faites dans l'île de Pâques remontent à des temps encore plus éloignés. Il s'agirait donc de la plus ancienne langue écrite du monde connue jusqu'ici.

ST-DAMASE

Samedi, le 16 décembre, ont eu lieu les imposantes funérailles de M. Adéland Pellerin, époux de dame Antoinette Dubé, décédé le 13 décembre, à l'âge de 56 ans et 6 mois.

Une foule nombreuse de parents et d'amis a voulu s'associer à la famille dans son deuil et participer à l'ultime témoignage rendu à la mémoire du citoyen utile, dont on déplore unanimement la perte.

À l'église, la cérémonie fut très solennelle, temple paroissial était drapé de ces tentures de deuil et rempli de fidèles.

Portaient le cercueil: M. Ernest Rioux, M. Frs. Desrosiers, de St-Aubert; M. Herménégilde Bélanger, Joseph Desrosiers, Arsène Pellerin et Horace Pellerin.

Gondisait le corbillard, M. J. Bélanger et M. Thomas Fortin, portait la croix.

Le défunt laisse dans le deuil, son épouse; ses sept filles: Mlles Thérèse, Anne-Marie, Mme Joseph Bernier, Rose-Marthe, Simonne, Juliette, Gilberte et Rita ainsi que son jeune fils, Armand.

À la famille du regretté défunt, nous offrons nos plus vives sympathies.

DIVERS

M. Prudent Bernier, fils de Herménégilde Bernier, malade depuis quelques jours a été transporté d'urgence à l'hôpital le 16 décembre où il subira une opération grave.

Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

— Nous souhaitons un prompt retour à la santé à M. Georges-Henri Lapointe.

BUREAU CHOQUETTE

M. Gérard Ringuet, est allé en promenade chez son beau-frère, M. Robert Guillemette.

M. Maurice Caron et Mlle Sylva Morin, étaient de passage à Québec en fin de semaine.

M. Jules Gaudreau, était en visite chez son amie à St-François.

M. Léandrus de Ladurantaye, était en visite chez son amie à St-Fabien bde Rimouski.

M. Robert de Ladurantaye, ainsi que son amie se sont reudus à Québec dernièrement.

SAINT-EUGENE

Décès et sépulture

Nous avons le regret d'annoncer le décès de madame Eugène Normand, née Emma Ménard, survenu mardi le 5 courant. Elle est âgée de 54 ans et deux mois. Elle laisse pour la pleurer outre son époux, ses enfants: Imelda, Lionel et Léo; ses belles-filles: Alexandrine, Marie, Berthe, et Mme Léo Caouette, Laurette, et Paul-Emile Normand.

Les imposantes funérailles eurent lieu le 7 courant au milieu d'une grande assistance de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Ernest Martel, curé de la paroisse. M. le curé lui-même chanta le service. Les funérailles étaient sous la direction de M.

Wilfrid Kirouac. M. Am. Théberge, portait la croix, le char funèbre était conduit par M. Kirouac.

La dépouille mortelle était portée par MM. Raoul Thibault, Edmour Théberge, Gérard Kirouac, Félix Vaehon, Valère Tondreau et Joseph Cloutier.

À la famille en deuil, nous offrons nos plus sincères condoléances.

SAINT-PIERRE

BAPTEME

M. et Mme Léo Coulombe, née Lucienne Létourneau, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Irène-Claudette. Par rain et marraine, M. Charles Coulombe et Mlle Irène Coulombe de Berthier, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Carmen Coulombe, également tante de l'enfant. Nos félicitations.

DEPART

M. et Mme Edouard Laverdière, après un séjour de quelques années au milieu de nous, nous ont quittés pour aller demeurer désormais à St-Raphael de Bellechasse.

VENDEURS DEMANDES

"Profitez de la période par excellence. Vendez 200 nécessités domestiques y compris thé, café, épices, essences, articles de toilette, etc. Occasion exceptionnelle pour hommes voulant se partir dans un commerce profitable. AUCUN RISQUE, 30 jours d'essai. Demandez catalogue, détails complets: Cie Jito, 1435 Montcalm, Montréal.

Programme de Noel a Montmagny

MESSE DE MINUIT

Ca Bergers Gagnon
Soliste: — Gérard Després.

Messe solennelle

À l'offertoire: — Adeste Fideles Novello
Soliste: — Henri Gaudreau
Duo: — Marcel Tondreau et Gérard Nicole.

MESSE DE L'AURORE

Les anges dans nos campagnes Gagnon
Soliste: — Roland Gaudreau.

Dans cette Etable Gagnon
Soliste: — Odilon Lacombe.

Notre Divin Maître Gagnon
Solistes: — Paul Robin, Marcel Tondreau, Charles Dubé.

Jésus sur cette terre — (Choeur) Vieux Noël

Vêpres en Faux-bourdon Perruchot
Soliste: — Gérard Nicole.

Hymne: — Jesu Redemptor 3 voix égales Ravanello
Marcel Tondreau, Gérard Nicole, Paul Robin.

SALUT

Adeste Fideles Novello
Solistes: — Henri Gaudreau.
Duo: — Marcel Tondreau et Gérard Nicole.

Salve Regina caelitem Choeur Delporte

Tantum Choeur Piel

Directeur: M. Paul Robin.
Organiste: — Mlle Lucie Tremblay.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

LA VERITABLE MAISON DU CADEAU

La Pharmacie du Dr. Gagnon - - - Montmagny Que.

"agence Rexall"

En fait de cadeaux nous vous suggérons cette année de donner

AUX DAMES

● Sets de toilette de trois à 21 morceaux — Parfums de luxe — Compacts — Coffrets de bonbons — Bonbonnières Laura Secord — Lampes électriques — Argenterie — Bijoux à prix réduits — Parfumeuses — Chapelets de qualité — Mallette de cuir — Trousses de voyage — Sacoche de soirée — Papeterie de choix — Livres — Almanachs — Nécessaires à Manicure — Sets Cutex — Kodaks — Couvre livre en cuir — Ecrivoire en cuir — Plumes et crayons Waterman's et Parker — Articles de toilettes (poudre, parfums et lotions) des meilleures marques connues: Coty, Bourgeois, D'Orsay, Pivert, Yardley's, Roger Gallet, Houbigant, Tulippe Noir, Dery's, etc. — Empaquage de luxe — Cartes de Noel et Livrets de Bons souhaits — Calendriers religieux, etc. etc.

AUX ENFANTS

● Poupées — Bas de Noel Laura Secord — Papier à lettre — Plumes et crayons — Jouets — Livres de contes — Chainettes — Gobelets en argent — Epinglettes — Cahiers à dessiner — Coffres de classe — Livres de lecture — Ustensiles argent — Jeux de cartes pour enfant — Couronnes et petites lumières électriques pour arbres de Noel — Papier de fantaisie — Célophane et balles de cordes en couleur — Sceaux de Noel et autres accessoires chics pour emballage des cadeaux — Chandelles de couleur, etc., etc.

AUX HOMMES

● Trousses de voyage — Rasoir Gillette avec lames et accessoires pour la barbe — Lotions et articles de toilette en boîte de fantaisie — Blaieaux de qualité — Pipes et sacs de tabac — Gigarettes en coffrets — Gigares de toutes marques en boîte de luxe — Syphons (sparklet) — Objets de cuir — Porte-monnaies — Etuis à jeux de cartes — Jeux de cartes — Porte-Portrait — Porte-Plumes — Appui-Livres — Coffret en métal ou en bois pour cigaretttes — Réveil-matin — Lighters (briquets) — Plumes et crayons Waterman's et Parker, etc., etc.

Agence exclusive de "Laura Secord"

● Rien ne sera plus agréable et plus apprécié que de donner ou de recevoir une boîte de BONBONS ou CHOCOLATS toujours frais, marque extra qualité LAURA SECORD, en boîtes de 1-2 livre à 5 lbs.

2 livres	\$1.00
3 livres	\$1.50
4 livres	\$2.00
5 livres	\$2.50
Boîte de cadeau de Noel	\$1.50

● Faites une visite de bonne heure à la Pharmacie pour vous convaincre du grand choix et des aubaines extraordinaires. Demandez nos circulaires illustrées. Prenez part aux trois grands avantages que nous vous offrons durant le mois de décembre. 1o—Votes pour les enfants (concours des jouets et poupées) 2o—Avec chaque achat droit au tirage de magnifiques cadeaux pour les dames. 3o—Escompte de 5 p.c. en bons de commerce. Nous vous donnerons toutes explications voulues et une visite vous convaincra.

À TOUS nous souhaitons un JOYEUX NOEL ET HEUREUSE ANNEE.



ECHOS ET INFORMATIONS

UNE NUIT DE NOEL BIEN ETRANGE

Il n'était pas facile de rajeunir le genre policier l'échec étant pour l'auteur d'être deviné trop tôt par le public. Dans "L'ETRANGE NUIT DE NOEL", Yvan Noé a accumulé les soupçons de telle sorte que le mobile du crime et le nom du criminel ne puissent être connus qu'à la dernière image du film. Tous les personnages ont une raison valable et morale d'en vouloir à la victime et la vie du disparu est si remplie de mystères que l'enquête du policier Carter (André Brulé) semble se perdre sur de fausses pistes alors qu'elle avance vers la vérité sans que jamais le spectateur soit dans la confiance. L'enquête paraît finie et vaine quand une déduction très simple fait éclater la vérité. Tout roule autour d'un verre d'eau bu par Alcover. Les assassins présumés se nomment : Sylvia Bataille, Jean Servais, Pierrette Caillot, Lucas-Gridoux, Raymond Galle, Pauline Carton. Le disparu est Alcover.

QUAND ON MET TOUS LES ATOUTS DANS SON JEU

Au cinéma comme au théâtre, le choix d'un sujet ne décide pas seul du succès. La mise en scène et l'interprétation doivent, elle aussi, s'imposer par leur qualité et par leur mérite.

La réussite exceptionnelle de "Mon Curé chez les Riches" en apporte une nouvelle preuve.

Le sujet ? Mais il est inspiré d'un des romans les plus lus. La mise en scène ? Elle est due à Jean Boyer, un réalisateur qui a fait ses preuves. L'interprétation ? Elle réunit les plus grands, les meilleurs artistes : Bach, inégalable dans le rôle de l'abbé Pellegrin; Elvire Popesco, étourdissante de fantaisie dans le personnage de Madame Couzinet; Almer, qui incarne le nouveau riche Couzinet; Alice Tissot, Marcel Vallée, Raymond Cordy, Aimos, Paul Cambo dans les autres rôles.

S'assurer une telle interprétation "c'est bien mettre tous les atouts dans son jeu."

JEAN GABIN CHANGE D'APPARTEMENT

Au moment où éclata la guerre, on avait construit au studio pour le film "REMORQUES", un grand décor représentant un appartement l'escalier et le balcon d'une maison de Brest. Les pièces, aux meubles simples avaient la disposition exacte de celles du logis décrit par Roger Verceles, l'auteur du roman d'où est tiré le film. Par les nombreuses fenêtres, la magie du cinéma permettait de voir le port de Brest avec ses quais, ses grues, ses remorques, ses cargos.

Cet appartement devait être celui du capitaine Laurent, interprété par Jean Gabin, et de sa femme, Madeleine Renaud. Hélas, la mobilisation vint interrompre les prises de vues et le décor ne s'anima jamais.

Mais, coïncidence curieuse, Jean Gabin partit précisément rejoindre son corps dans le grand port militaire de Brest, ce qui lui fit dire :

— J'ai occupé un autre appartement que celui que je devais avoir, mais c'est toujours au même endroit.

LE SOLDAT CONSTANTIN LANCE UNE NOUVELLE CHANSON

Le soldat Constantin, allez-vous dire qui est le soldat Constantin ? — Le soldat Constantin, c'est tout simplement Fernandel depuis le début de la mobilisation.

Si son nom a changé, l'homme est resté le même et il continue à bénéficier, dans la petite ville où il se trouve, de l'immense popularité que lui ont valu ses films.

Il y avait grand gala au foyer du soldat de cette petite ville, car il faut bien se distraire un peu au cantonnement. Le clou du programme fut naturellement Fernandel. Il chanta ses succès les plus fameux et lança même une chanson nouvelle : "Francine". Et le soldat Constantin - Fernandel eut un joli succès lorsqu'il lança son refrain :

Faut pas, faut pas, Francine
Ecouter les racontars
Du salopard de Stuttgart.

LA TURQUIE MODERNE

On verra dans "L'ESCLAVE BLANCHE" le bouleversement gigantesque qui, en vingt ans, a fait de la Turquie un état moderne et libéra la femme. Les réalisateurs ont transporté à l'écran avec une fidélité saisissante, cette marche rapide des événements qui servent admirablement de fond à une intrigue menée avec le talent qu'on leur connaît, par Viviane Romance John Lodge, Dalio, Sylvia, Mila Parély, Louise Carletti et Saturnin Fabre.

LES DIFFICULTES DU METIER

Le sympathique Henri Guizol évadé de "TROIS VALSES" est quelque part dans l'est.

Chargé l'autre jour de la popote, il partit aux provisions muni de bons réguliers dont l'un pour toucher un boeuf. Guizol toucha son boeuf... mais un boeuf bien vivant; il n'eut pas le coeur de l'abattre et se promena en sa compagnie à la recherche d'un boucher de métier.

Et la popote ce jour-là, fut sagement végétarienne.

DANIELLE SIGNE DES AUTOGRAPHES

Danielle Darrieux a été l'autre



BIERE Frontenac White Cap

jour rendre visite à Henri Decoin mobilisé.

Mais dès son arrivée dans la ville qui est en ce moment un centre de rassemblement de l'armée, elle fut assaillie par une telle foule de chasseurs d'autographes et d'aspirants filleuls qu'elle dut s'enfuir précipitamment et regagner Paris par le premier train sans même avoir vu son mari.

Et Danielle devra attendre que le capitaine Decoin vienne jusque dans la banlieue parisienne où Danielle se repose.

UN NEUTRE A BERLIN

Gaby Sylvia nous donne des dernières nouvelles d'Allemagne. Ca se passe dans un restaurant à Berlin. Entre la poire et le fromage — je veux dire entre le plat unique et l'addition. Un journaliste neutre qui se trouvait là, cherche à savoir ce qu'on pense d'Hitler là-bas. Et de demander à son voisin... En somme Hitler, comment le trouvez-vous ? Et le voisin, regardant autour de lui avec l'air du monsieur qui va se faire écharper, à voix basse pour que personne ne l'entende

— Je le trouve épatant.

MIREILLE BALIN

La charmante Mireille Balin est née en 1912 à Monté Carlo d'un père français et d'une mère florentine.

Une mère sauve son bébé des flammes a Sainte-Perpétue

Un violent incendie détruit la résidence de M. Adélard Dubé.

Un violent incendie qui a failli causer la mort d'un bébé a détruit de fond en comble, mercredi dernier, la résidence de M. Adélard Dubé, du rang St-Isidore.

Après le dîner, madame Dubé coucha comme d'habitude ses 3 enfants. Pendant qu'ils se reposaient, elle se rendit à l'étable soigner les animaux et revint peu de temps après. On peut juger de sa surprise en entrant dans sa maison lorsqu'elle s'aperçut que les flammes faisaient déjà rage.

Elle se rendit immédiatement auprès du berceau de son bébé et constata avec effroi que le feu s'y était communiqué, des morceaux du plafond embrasés avaient tombé sur l'enfant. Elle se hâta de lui porter secours et courut ensuite sauver ses deux autres enfants. Le bébé est assez gravement brûlé mais sa vie n'est pas en danger.

Des voisins accourus sur le théâtre de l'incendie ont pu sau-

ver un peu de ménage. Quant à M. et Mme Louis Peilerin, qui demeuraient avec M. et Mme Dubé et qui se trouvaient absents, ils perdent tout leur avoir. La maison est une perte complète, M. Dubé ne possédant pas d'assurance.

ST-ADALBERT

FETE DE NOEL

La fête de Noël a été magnifiquement célébrée cette année. Les fidèles toujours à l'ordre, se sont fait un devoir d'assister aux offices divins et de recevoir la sainte communion. L'église était bien remplie et un beau programme de chants fut exécuté, sous la direction de notre dévoué organiste, Mlle Monique Bourgault. Aux personnes dévouées, nous offrons nos félicitations.

TELEPHONE: 65
CASIER POSTAL 366

LAURENT NORMAND
Embaumeur Licencié
TELEPHONE: 38

AMBULANCE

La Maison J. M. COLLIN a maintenant à la disposition du public une AMBULANCE chauffée des plus moderne et des plus confortable, un CORBILLARD automobile et FOURGON qui assurent un service rapide et peu dispendieux.

- Entreprises Funéraires à prix raisonnables.
- Représentant autorisé de la Maison PENNEYS fleuriste de Québec.
- Fleurs naturelles pour toutes circonstances

M. Laurent Normand est embaumeur et directeur des Funérailles

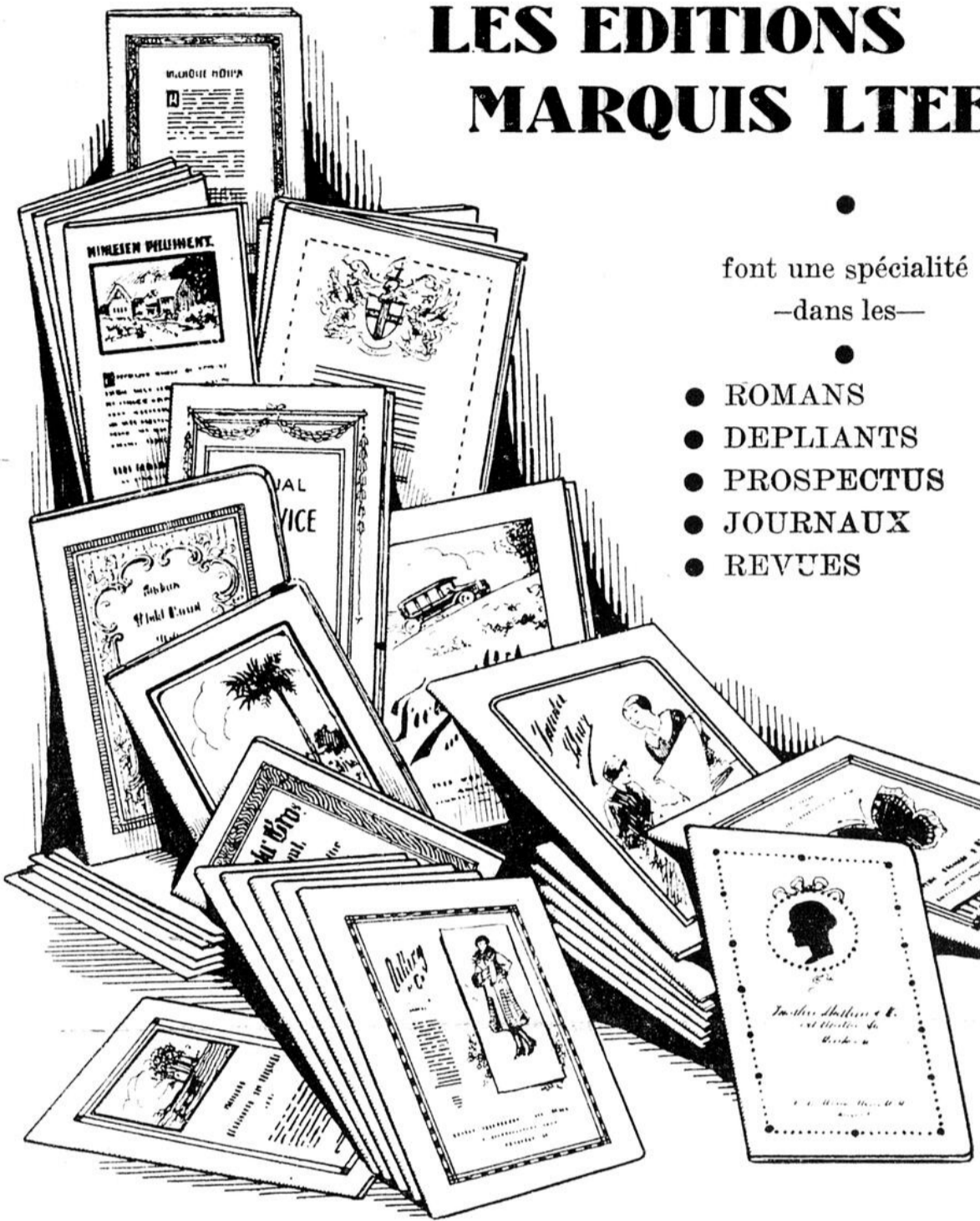
J. M. COLLIN

Entrepreneur Funéraire
Rue St-Thomas
Montmagny

COURTOISIE

SERVICE

LES EDITIONS MARQUIS LTEE.



font une spécialité
—dans les—

- ROMANS
- DEPLIANTS
- PROSPECTUS
- JOURNAUX
- REVUES

● LES EDITIONS MARQUIS Limitée, sont en position de vous faire des imprimés d'une manière parfaite et à des prix modérés. Notre outillage moderne et un personnel compétent sont à votre service.

- | | |
|----------------------|----------------------|
| ● Entêtes de lettres | ● Calendriers |
| ● Etats de comptes | ● Etiquettes |
| ● Factures | ● Cartes postales |
| ● Enveloppes | ● Revues |
| ● Dépliants | ● Journaux |
| ● Circulaires | ● Pamphlets |
| ● Programmes | ● Affiches |
| ● Cartes de visites | ● Menus |
| ● Faire- Part | ● Catalogues |
| ● Sympathies | ● Listes de prix |
| ● Livrets | ● Cartes mortuaires |
| ● Débentures | ● Papeterie générale |
| ● Chèques | ● Reglage |
| ● Romans | ● Etc., Etc. |



LES EDITIONS MARQUIS, LIMITEE

19, rue St-Thomas
Montmagny





CE QUE COUTE A MADAME SA BEAUTE

Un article paru récemment dans les journaux annonçait que toutes les industries en Amérique, la plus riche était celle des cosmétiques. D'après Mlle Frances Martell, secrétaire de l'Association Nationale des fabricants de cosmétiques, l'Américaine pourtant renommée pour sa beauté naturelle, dépense au delà de deux cents millions de dollars chaque année, pour des crèmes de beauté, fards, teintures, frisées, etc. C'est beaucoup... beaucoup trop, surtout quand on se rend compte que l'observance des règles de l'hygiène élémentaire éviterait aux Américaines une partie considérable de cette dépense.

Ainsi, la plupart des femmes, dès qu'apparaît le moindre bouton sur leur figure, recourent aux crèmes de toutes sortes pour le faire disparaître. Or, comme le fait observer le docteur Irving S. Cutter, dans un récent article une dermatite (affection de la peau) peut être prolongée des mois et des mois par l'usage d'une crème de beauté ou d'une lotion qui a sur la peau l'effet de la chaux. Il n'est pas, je le répète, de crème universelle et telle crème qui donne des résultats épatants à votre amie, pourrait avoir, dans votre cas, l'effet tout à fait contraire.

Tout d'abord, les éruptions — boutons, furoncles, etc. — sont causées dans la plupart des cas par une élimination fautive des débris de la digestion. C'est pourquoi j'insiste tant pour que mes "cousines" prennent chaque matin, au lever, un verre d'eau froide dans lequel elles auront fait dissoudre une cuillerée à thé de sels de fruits. Observer cette simple et peu coûteuse pratique fera plus pour vous assurer un beau teint que tous les cosmétiques du monde.

Les "points noirs" dont se plaignent tant mes nombreuses correspondantes résultent tout simplement de l'obstruction des pores de la peau... et cette obstruction est due au fait qu'on se lave mal le visage. Si l'on n'a pas pris la précaution de se laver à fond le visage chaque soir pour enlever jusqu'aux moindres traces de maquillage, il faudra nécessairement utiliser pendant quelques jours après l'appari-

tion des vilains points noirs, une crème liquéfiante de nettoyage qui pénétrera dans les pores et en délogera les particules de matières minérales dont se composent les poudres et les rouges. Ensuite, il suffira de se laver à l'eau tiède ou froide selon que votre peau est sèche ou grasse.

Les crèmes de beauté ont certes leur utilité pourvu qu'elles soient appropriées à l'état de son épiderme. Ainsi, utiliser une crème grasse sur une peau déjà huileuse, c'est jeter de l'huile sur le feu. Si, par contre, votre peau est sèche, — et c'est là la majorité des cas, — on utilisera avec avantage une crème à laquelle sont incorporées les vitamines F, les seules qui puissent, par application externe, pénétrer les couches profondes de la peau et combattre la vieillesse prématurée, infailliblement causée par la peau sèche.

Un trop grand nombre de femmes ont sur leur table de toilette beaucoup plus de crèmes et lotions qu'il est nécessaire. Une bonne crème de nuit, une crème de fond ou vanishing... voilà tout ce qu'il vous faut pourvu que ces crèmes soient bien appropriées à l'état de votre peau. Mais ces crèmes ne doivent pas vous faire oublier qu'on soigne d'abord son visage en soignant son système digestif, et de tout l'arsenal des produits de beauté qui sont à votre disposition, moyennant finances bien entendu, c'est l'article le moins coûteux, les sels de fruits, qui est le plus précieux. Les autres ne sont que des suppléments dont l'effet est curatif tandis que les sels de fruits qu'on peut acheter n'importe où pour quelques sous sont les meilleurs préventifs des vilaines affections de la peau que vous redoutez tant.

Je serai heureuse de vous conseiller, si vous m'écrivez, quant aux soins que nécessite l'état de votre peau. Adressez vos lettres tout simplement à Cousine Blanche, 197 ouest, rue Ste-Catherine, à Montréal, en incluant un timbre de 3c pour frais de poste. J'ai d'ailleurs publié toute une série de feuillets que je vous adresserai avec plaisir contre l'envoi d'un timbre de 3c. Ces feuillets traitent des soins du

LA JOIE DE NOEL

Comme toutes les fêtes chrétiennes, cette fête de Noël que l'on a tant chantée et durant laquelle on ne peut se passer de chanter, cette douce et envahissante fête de Noël ne peut rester enfermée dans les églises, elle répand sa joie au dehors, par les chemins et par les rues; elle en remplit les foyers; elle est, plus qu'aucune autre, une fête familiale, parce qu'elle est, plus que les autres, la fête des enfants.

L'étoile des mages s'arrête dans les branches de l'arbre de Noël, et l'aïeule qui y a suspendu, sous les lumières, les jouets et les oranges, revêt, par delà les verdure et les illusions fanées, le temps où, elle aussi, elle battait des mains devant le petit sapin étincelant et où elle allumait des bougies roses devant l'Enfant Jésus de sa crèche.

Et n'est-ce pas une mèche qui fume encore, le reste d'une foi qui n'est pas encore tout à fait éteinte, ce je ne sais quoi de joie qui se réveille, à Noël, aux coeurs mêmes de ceux qui sont ou se croient incroyants, et qui ce jour-là, entendent eux aussi, en eux-mêmes jouer les hautbois et résonner les musettes? Bonne joie! Joie qui enseigne! — Le petit paysan qui va si gaiement à la Messe de Minuit, entre son père et sa mère, ne s'en doute pas. Il ne se doute pas que c'est encore à l'école qu'il va, comme il le fait tous les jours, par ce chemin qu'il connaît bien et où il muse souvent un peu :

Petit garçon qui te rends à l'école,

Cherchant les nids et battant les buissons...

La vieille église est une école aussi, disait Déroulède.

La pauvre crèche est une école aussi, dit la fête de Noël. Toutes les leçons se trouvent en cette école, entre autres deux leçons dont notre temps a le plus besoin: la crèche enseigne à obéir; elle enseigne à se passer de la richesse.

Deux choses qui semblent dures; et pourtant la joie est là.

Une étable est son logement, Un peu de paille est sa couchette...

Le petit paysan entend-il la leçon et qui l'entend? Cousine Blanche.

visage, des mains, des yeux, des cheveux, des pieds; de la suppression des disgracieux poils follets; du développement normal des poitrines plates; comment combattre la graisse trop abondante, la maigreur excessive, la transpiration désagréable et malodorante. N'hésitez pas à me demander ceux de ces feuillets qui vous intéressent. Vous les recevrez dans une enveloppe discrète ne révélant aucune indication d'origine. Si vous avez un problème de beauté qui vous embarrasse, confiez-vous à moi, et je vous renseignerai gratuitement en vertu de l'entente faite avec les éditeurs de votre

La jupe écossaise

Ottawa. — Bien que la jupe écossaise ne soit plus de mode dans l'armée britannique comme vêtement de combat, l'un des régiments, qui faisait partie du premier contingent de troupes canadiennes à se rendre outremer, portait cette pièce de vêtement. Il est vrai qu'il devra en changer plus tard et revêtir le nouvel uniforme de combat adopté pour l'armée.

A l'heure actuelle une petite guerre est menée par correspondance dans les journaux de Londres sur les avantages et les désavantages de la jupe écossaise. La plupart des disputeurs sont des médecins qui sont farouchement pour ou contre et n'entendent pas reculer de leur position d'un fil.

Cette amusante controverse a permis de révéler un petit fait de notre histoire généralement ignoré. Un soldat du clan des Fraser a envoyé, à l'un des journaux pris dans la dispute, une page du journal de l'un de ses ancêtres qui faisait partie du premier régiment de Fraser venu au Canada. Dans ce journal, l'aïeule se plaint de la rigueur des hivers canadiens, et ajoute que les Religieuses Ursulines de Québec, "ont eu la bonté de tricoter de longs bas de laine pour les soldats écossais".

SYLVIA BATAILLE

— Monsieur, je voudrais faire du théâtre.

— Récitez-moi quelque chose.

— Mais je ne sais rien par coeur...

— Alors, lisez-moi un passage d'une pièce.

— Je n'ai rien sur moi.

— Tenez, voici un journal, lisez cet article.

Cette scène se passa, voici quatre ans, entre le directeur de la Compagnie des Quinze et Sylvia Bataille. Et Sylvia fut engagée.

C'est sur la scène du Vieux-Colombier que l'on remarqua la jeune artiste: on l'engagea pour tourner dans plusieurs films.

— Comment avez-vous eu l'idée de faire du théâtre?

— Je n'en sais trop rien, répond Sylvia Bataille. Enfant, je n'avais pas trop le goût de l'étude: on m'a renvoyée du collège.

— Pourquoi?

— Parce que, figurez-vous que pour aller au collège, je devais traverser le Luxembourg; et il était tellement plus agréable de rester sous les frais ombrages...

Après "Adémaï Aviateur", Sylvia Bataille tourna "Rose", "Jenny", "Forfaiture", etc... Au théâtre, elle joua dans le "Pélican" de Francis de Croisset, aux Ambassadeurs.

— J'ai joué, dit-elle, dans "Le Pélican" aux Ambassadeurs... et j'ai été littéralement folle de trac... alors que je commençais à n'avoir plus du tout le trac au cinéma...

— Eh bien, tant mieux!

— Tant mieux? Tant mieux?... En voilà une idée par exemple! Mais j'adore ça, le trac!

— Autant, somme toute, trouver du charme et de l'agrément à la paralysie générale...

Vous êtes un enfant compliqué.

— Compliquée, moi? Si l'on peut dire! Je suis une bonne femme pas compliquée du tout. Enfin pas très compliquée...

— Ce qui prouve une fois de plus que le cinéma n'est pas rigoureusement l'image de la vie...

FRAPPEZ LE RHUME DE CERVEAU

Là même où il vous frappe!

DÉBARRASSEZ votre nez des mucosités qui l'obstruent—dégagez votre tête enchifrenée—en faisant usage du Vicks Va-tro-nol. Quelques gouttes vous apporteront un prompt soulagement. **CE TRAITEMENT** doit son efficacité à ce que le Va-tro-nol est un médicament **spécialisé**—conçu spécialement pour être employé dans le nez. En outre, employé dès le moindre éternuement ou reniflement, le Va-tro-nol aide réellement à empêcher les rhumes de se déclarer.



En marge de l'histoire

Le duc d'Orléans, fils de Louis-Philippe, s'intéressait beaucoup aux Beaux-Arts et rendit fréquemment visite aux artistes. Un jour, il se présente chez le concierge du célèbre peintre Decamp.

— Au sixième! lui dit le concierge.

Le prince commençait déjà de monter, lorsque le concierge le rappelle:

— C'est bien haut! déclare cet homme! Aussi, je vous demanderai un service: celui de porter à M. Decamp le pantalon que je viens de lui réparer et qu'il attend avec impatience.

Le duc d'Orléans accepte, prend le pantalon sur son bras, grimpe les six étages. Le peintre vient lui ouvrir la porte en caleçon et manque de tomber à la renverse en voyant le fils de Louis-Philippe, chargé du paquet qu'il attendait effectivement avec impatience. Il se confond aussitôt en excuses:

— Bah! s'exclame le prince. Si vous voulez bien me montrer vos tableaux, c'est moi qui serai votre débiteur.

Conseils pratiques

Un peu de fromage râpé fin, ajouté à la soupe trop claire, en améliore le goût considérablement.

Les légumes qu'on veut cuire à la vapeur conserveront leur couleur si, après avoir été lavés de la manière ordinaire, ils sont rincés dans de l'eau bouillante contenant un peu de bicarbonate de soude (soda).

Quand le céleri s'est ramolli mettez-le dans l'eau froide avec une patate crue tranchée et laissez reposer quelques heures. Enlevez alors le céleri de l'eau et vous verrez qu'il sera redevenu ferme et croustillant.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Dans la ville de Kashmir, aux Indes, il y a une fréquence d'incendies qu'on ne voit nulle part ailleurs; la chose est due, en grande partie, au fait que les indigènes font, sans précaution, un usage constant de charbons allumés et qu'ils transportent même sous leurs vêtements pour se réchauffer.

La plus fine porcelaine de Chine est faite avec un mélange dans lequel il y a une proportion de 44 pour cent de cendres d'os de vaches.

Pour machine à coudre

PIECES DE RECHANGE AIGUILLES, ETC. pour toutes sortes de machines à coudre de famille. En Gros. AGENTS, VENDEURS et MARCHANDS, votre succès dans cette ligne dépend d'une bonne source d'approvisionnement. Nos prix défient toutes compétitions et nos marchandises sont de qualité supérieure.

AUSSI, MACHINES à COUDRE RECONSTRUITES, en vente à des prix exceptionnellement bas.

Ecrivez aujourd'hui à:

The National Agency Co.

2407-09, Notre-Dame Est

MONTREAL

POURQUOI LA FRANCE SE BAT...

Dans le discours qu'il a prononcé dernièrement — et dont je passe aujourd'hui sous silence la partie politique qui répond exactement, d'ailleurs, à ce qui était prévu — M. Adolf Hitler, parlant de la France, a osé dire : "J'ai pitié de la France; j'ai pitié de ces poilus français qui sont dans les tranchées et ne savent même pas pourquoi".

Les soldats de France ne sauraient pas pourquoi ils se battent?

M. Adolf Hitler, qui se targue d'être un ancien combattant, aurait pu épargner cette injure à des combattants qui exposent leur vie. Il est vrai que, dans le cas présent, l'erreur est naturelle.

M. Hitler croit sans doute que le peuple français est tenu dans l'ignorance de ce qui se passe comme le peuple allemand. Il croit sans doute que le Français n'a pas plus d'esprit critique que l'Allemand, qu'il est soumis au même étouffement, à la même asphyxie intellectuelle, et qu'il obéit, comme un automate, à la volonté de ses maîtres...

La grande différence entre les conditions d'existence du peuple français et celles du peuple allemand, c'est qu'il n'y a pas un Français qui ne sache, qui ne comprenne pourquoi son pays est entré dans la lutte. Il n'y a pas un Français qui n'accepte ce sacrifice.

Un de ces soldats de France qui se trouvent en avant — et qui me touche d'aussi près qu'il est possible — m'écrivait il y a quelques jours de sa tranchée: "Nous sommes tous ici sans haine, sans belléisme, mais conscients d'obéir à un devoir sacré et résolu à l'accomplir sans faiblir". Ce que m'a écrit mon fils, tous les soldats du front l'écriraient. Je voudrais que M. Adolf Hitler lût ces lignes.

INVENTIONS

Notre livre extraordinaire "Suggestions aux Inventeurs", vous sera envoyé par colis assuré, sur réception de \$1.56 prix régulier. C'est tout ce qu'il faut pour devenir un inventeur. *Tout le monde peut inventer*, en plus un magnifique talisman de chance et de bonheur en métal (silver nickle), solide, de droits réservés, que vous ne pouvez vous procurer autrement, vous est donné gratuitement. A ceux qui nous ferons parvenir une dizaine de noms et d'adresses de personnes que notre prospectus est sensé intéresser, nous leur enverrons un très beau calendrier, sans obligation pour personne, pour nos spécialités.

Agents demandés.
Adressez à:
L'ABEILLE ENRG.
Montmagny, P.Q.

L'Abeille Enrg.
Boîte Postale No
Montmagny, P.Q.

Veuillez trouver ci-inclus \$1.56, pour un exemplaire de "Suggestions aux Inventeurs", envoyez par malle assurée. ou, ci-joint une liste de personnes que votre prospectus est sensé intéresser.

Votre nom ici

Ville ou village

Comté et Province

SAVIEZ-VOUS QUE...

Un homme de Normich exerce la profession de baigneur de canaris; c'est un expert qui a une bonne clientèle. Il baigne soigneusement ces petits oiseaux puis les enveloppe dans de la laine et les place devant une lampe pour les faire sécher. Il paraît qu'il gagne ainsi très bien sa vie.

La propagande radiophonique russe est faite en soixante-quatre langues différentes; le gouvernement Soviétique vient encore d'allouer une subvention de dix millions de dollars à ce sujet.

Un bateau de pêche qui opérait près des îles Shetland ramena du fond de la mer deux énormes défenses d'éléphant que l'on croit avoir appartenu à l'espèce d'animal dite *Shaggy*, laquelle date d'environ cinquante mille ans.

Le "devoir sacré", ce n'est pas certes, de tuer cette jeunesse allemande qui est face à face avec la nôtre. Le devoir sacré, c'est de rendre à la paix son vrai nom. C'est de la délivrer — et de délivrer le voisinage franco-allemand — du mensonge, du rapt, de l'esprit de violence, du parjure, de l'intimidation, de l'hypocrisie, de la menace, de l'ambition effrénée, toutes choses que le régime nazi a portées à un point qui depuis deux ans a transformé l'Europe en citadelle et rendu la vie intolérable.

Tout ce qui avait été solennellement conclu est bafoué. Rien de ce qui avait été promis n'est tenu. M. Hitler nous dit: "Je respecterai Locarno parce que c'est un traité librement signé" et il le viole. Il prend l'engagement écrit de respecter l'indépendance de l'Autriche — et il se jette sur ce pays pour l'annexer. Il réclame les Allemands de Tchécoslovaquie et déclare: "Dès qu'ils seront réunis à l'Allemagne, je n'aurai plus de revendications à faire valoir en Europe". Et il vole la Bohême en une nuit et attaque la Pologne pour la dépecer. Il se fonde sur le principe racial pour demander la révision des traités et il asservit la race tchèque, la race slovaque, la race polonaise. Il n'y a plus ni foi, ni loi, mais un appétit sans cesse déchaîné, le bon plaisir, le règne de l'orgueil et de la force. Les agressions sont préparées avec méthode et on se sert de n'importe quel prétexte pour les déclencher. Jamais l'hypocrisie n'a été poussée à un degré aussi cynique que dans la journée du 31 août 1939... Hier encore, M. Hitler écrivait à M. Mussolini qu'il ne "ferait pas appel à des forces étrangères pour combattre en Pologne" — et, dans le même moment, le concours de l'armée rouge lui était déjà assuré...

Il n'y a pas de paix sans un minimum de confiance, c'est-à-dire sans un minimum d'honnêteté internationale. M. Hitler s'est acharné à corrompre ces mots...

Si la France se bat, c'est parce qu'il n'est plus possible de supporter de tels défis.

Ce qu'il y a d'affreux, c'est qu'un homme — qui a déjà sur la conscience la mort de milliers d'hommes — camoufle en sentiment humain un outrage.

Wladimir d'ORMESSON

L'arrière-grand-père:

C'EST LE MÊME BON VIEUX "DE KUYPER" QUE JE SERVAIS POUR LES FÊTES IL YA PLUS DE CENT ANS!

Gin DE KUYPER

40 onces	26 onces	10 onces
\$3.45	\$2.40	\$1.05

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande. Maison fondée en 1695

• Sonner de fausses alarmes

En réponse à une demande d'opinion qui lui était soumise par la Ligue de sécurité de la province de Québec, M. le recorder Léonce Plante, de la cité de Montréal, a affirmé: "On ne saurait se montrer trop sévère dans le cas de jeunes gens et d'adultes qui se permettent de sonner de fausses alarmes. Leur geste est criminel, parce qu'ils risquent de se rendre responsables de pertes de vies ou de blessures graves, ou encore de dommages à la propriété. Il ne faut pas ignorer non plus la perte de temps que ces alarmes occasionnent, sans compter qu'il pourrait y avoir ailleurs à ce moment-là urgent besoin des services de voitures qui filent vers un feu qui n'existe pas".

A la suite d'une déclaration du directeur du Département des Incendies, M. R. Paré, à l'effet que le nombre des fausses alarmes avait augmenté d'une façon prodigieuse, les membres du comité de la prévention des incendies de la ligue de sécurité se sont réunis sous la présidence du directeur Alfred Dubeau, de Verdun.

Invité à expliquer le but de la réunion, le secrétaire général de la ligue, M. Gaboury a déclaré: "D'après les rapports que nous avons en main, nous constatons que pour les premiers onze mois de 1939, les fausses alarmes à Montréal, ont augmenté de plus de 300 sur la période correspondante, l'an dernier. Alors que pour toute l'année 1938, il y eut 1564 fausses alarmes à Montréal, 1675 ont été enregistrées à date, pour l'année courante".

Le secrétaire du comité, M. James McIsaac donna lecture du règlement 374 de la cité de Montréal et de l'article 516A du code criminel du Canada relatifs aux sonneurs de fausses alarmes. Le premier déclare: "Il est défendu

de d'ouvrir aucun des avertisseurs reliés aux télégraphes d'alarmes d'incendies de la cité, sauf en cas d'incendie, ou de sonner de fausses alarmes, sous peine, pour la première offense d'une amende de \$100.00, et, à défaut du paiement, d'un emprisonnement de pas moins de 6 mois; pour la deuxième offense, d'une amende de \$200.00 et à défaut de paiement, d'un emprisonnement de pas moins de 12 mois; pour la troisième offense, de 2 ans, sans option d'amende, le tout avec dépens".

Le code criminel, à son tour, stipule: "Est coupable d'un acte criminel et passible d'un an d'emprisonnement, quiconque, de propos délibéré ou sciemment, sans cause raisonnable, par des cris, en sonnant des cloches, en se servant d'un avertisseur ou télégraphe d'incendie, ou de quel que autre manière, sonne ou répand ou fait sonner ou répandre une alarme d'incendie".

On discute ensuite de ces articles et de la possibilité de demander au conseil de ville de Montréal, de faire retrancher de l'article 374, l'option d'amende. Quelques membres proposèrent d'adresser aussi une requête au Département de la Justice à Ottawa, pour faire enlever, dans le cas de l'article 516a du code criminel, l'option d'amende dont le juge jouit en vertu de l'article 1035 dudit code criminel.

Puisque dans près des trois-quarts des cas des fausses alarmes, le coupable est un enfant qui ne comprend pas toujours l'étendue de sa faute, la Ligue de sécurité vient d'envoyer une lettre aux révérends curés et aux directeurs d'écoles, les priant de bien vouloir user de leur influence pour montrer aux enfants la gravité du délit et leur indiquer les conséquences tragiques que peut avoir leur acte. De cette façon, l'on espère non seulement enrayer le nombre formidable de fausses alarmes qui sont sonnées dans la métropole

UNE SUGGESTION DESINTERESSEE ?

Un de nos écrivains, journaliste de carrière et auteur de plusieurs romans diversement appréciés, faisait l'autre jour une suggestion apparemment désintéressée devant un auditoire de langue anglaise. La vaine Maria Chapdelaine a été suffisamment exploitée, disait-il en substance. On en a tiré tout ce qu'elle peut donner. Le temps des romans paysans est révolu. Après Louis Hémon, les Grignon, les Savard, les Ringuet, et quelques autres nous ont sevrés de littérature régionaliste et campagnarde. Il faut que nos écrivains, nos romanciers commencent à nous parler d'autre chose. Le prochain succès littéraire devra aller à un roman dont les personnages soient des citadins, dont la trame se déroule en ville.

C'est le droit de quiconque de penser ainsi et de le dire. Mais ce n'est le droit de personne de prétendre diriger notre littérature à la façon dont certains dictateurs dirigent l'économie. Adversaire de toute dictature, ce journaliste aurait-il la prétention de régenter notre littérature? Cela ne lui déplairait peut être pas. Mais ce n'est pas tout-à-fait à cela que tendait sa suggestion de l'autre jour. C'est tout simplement, a-t-on appris depuis, qu'il a un roman sous presse. On peut avoir la certitude que ce roman, tout en aspirant à la célébrité de Maria Chapdelaine ou de Trente Arpents, se passera... en ville.

et dans les autres centres de la province.

**SOLDATS DES NEUFS PROVINCES
DANS LE PREMIER CONTINGENT**

**Le premier ministre et le commandant
échantent des messages**

OTTAWA. — Les soldats canadiens sont arrivés sains et saufs en Angleterre.

Revêtus de leur uniforme de combat, armés et équipés comme aucun contingent canadien ne l'a jamais été, nos premières troupes à traverser l'océan étaient prêtes à entrer en ligne. Après avoir débarqué en bon ordre, elles furent dirigées immédiatement sur un camp, quel que part en Angleterre. Au Canada, peu de temps auparavant le Premier-Ministre du Canada et l'hon. M. Norman Rogers, ministre de la défense, avaient offert leurs souhaits de bon voyage au major général McNaughton, commandant de la première division, et à ses hommes. Pendant que le convoi, battant le drapeau de combat de la division, suivait sa course vers l'Est, le message suivant du Premier Ministre, adressé au commandant, peut-être lu par les soldats :

"Au moment où vous allez quitter les rives canadiennes pour accomplir la mission qui vous conduira sur le théâtre de la guerre, je désire vous apporter, ainsi qu'à tous les officiers et soldats du premier contingent, les vœux du Canada.

Des adieux publics étaient impossibles, vous le savez, mais je voudrais que vous sachiez aussi que le cœur du peuple canadien bat à l'unisson du vôtre et que, jusqu'à votre retour que nous espérons prochain, notre affection, notre gratitude et nos prières vous accompagneront.

Chacun de vous est parti librement, obéissant aux dictées de son propre cœur et de sa propre conscience, pour prendre place aux côtés des Anglais et des Français engagés dans le présent conflit. Brutalement la guerre a été imposée à d'innocentes nations par un ennemi qui prétend dominer le monde

par la force. Vous allez protéger et défendre pour vous-mêmes et pour d'autres tout ce qui rend la vie précieuse. Dans vos mains et dans celles des hommes braves avec qui vous serez associés reposent la liberté et la sécurité des individus, des familles et des nations, non seulement dans le présent, mais aussi dans l'avenir. La terre que vous aimez, les joies du foyer, la paix et la tranquillité de l'esprit, du cœur et de l'âme font partie de cet héritage sacré que la jeunesse entend conserver.

Dans la tâche que vous avez entreprise, soyez donc soutenus par la haute valeur de la cause pour laquelle vous vous êtes enrôlés. Vous êtes engagés dans une grande croisade. Vous êtes les défenseurs de la foi, les défenseurs de tous ceux qui croient en un Dieu de justice et de vérité. La civilisation elle-même est en jeu. Jamais encore le monde n'a été menacé de pareil danger, jamais l'issue du conflit n'a eu autant de graves conséquences pour l'humanité. C'est donc le cœur plein de reconnaissance et de fierté que nous vous souhaitons bonne chance, assurés que, quoi qu'il vous attende là-bas, vous combattrez courageusement pour la cause que votre esprit chevaleresque a fait sienne".

A ce message, le major-général McNaughton, commandant en chef de la première division, a répondu par sans-fil :

"Au Très Hon. M. W.-L. Mackenzie King,

Premier Ministre du Canada, Ottawa, Ontario.

Ce matin le drapeau de combat de la première division canadienne a flotté pour la première fois au grand mat de l'un des bateaux qui nous transportent en Europe pour une croisade qui nous réunit à nos frères

anglais et français. Votre message et celui de votre collègue, l'hon. M. Norman Rogers, Ministre de la défense, ont été communiqués à tous les membres du premier contingent. En leur nom, j'ai l'honneur de vous remercier, non seulement pour vos bonnes et encourageantes paroles, mais aussi pour la sympathie et l'encouragement que vous nous avez témoigné au cours de la période marquée par notre passage de la vie civile à notre préparation militaire. Nous avons eu besoin de beaucoup de choses pour nous organiser, mais nous avons eu tout ce que nous avons demandé, et nous sommes assurés de pouvoir puiser aux immenses réserves du Royaume-Uni en attendant que nos industries canadiennes deviennent des réservoirs surs, loin de l'ingérence ennemie. De cela, M. le Premier Ministre, nous vous sommes profondément reconnaissants ainsi qu'à votre gouvernement et au peuple du Canada; et vous pouvez être sûr que chacun de nos soldats est résolu d'utiliser au mieux ce que vous nous avez donné, avec l'espoir de faire disparaître à jamais la menace qui plane sur la civilisation et sur notre liberté. Il y a de jours sombres devant nous, mais nous avons foi que les efforts réunis du Commonwealth britannique, de la France, des soldats canadiens et de ceux qui les suivront, finiront par triompher".

Avant de partir, le major-général McNaughton était allé saluer le Premier Ministre à son bureau. Tous deux discutèrent de la guerre pendant trois quarts d'heure, et le commandant des troupes canadiennes exprima sa satisfaction des arrangements pris pour le confort et la protection de la première division.

Le lendemain, le Premier Ministre et le Ministre de la défense se rendirent à la voie de garage où attendait le train qui devait conduire les soldats du district d'Ottawa. Ils furent reçus par le Général McNaughton qui les présenta à son état-major. Pendant un quart d'heure, les deux Ministres serrèrent des mains d'officiers et de soldats, pendant que des cornemuseurs marchaient le long du train en jouant des airs écossais. Puis le train s'ébranla, les soldats crièrent un adieu et le Major-Général McNaughton, debout sur la plate-forme du dernier wagon, salua militairement.

Dans ce premier contingent de troupes canadiennes sont représentées les neuf provinces du Dominion, ainsi que les deux grandes races, les représentants canadiens-français venant non seulement de Québec, mais de diverses autres provinces canadiennes.

En plus des troupes et de leur équipement personnel, sont partis de l'artillerie motorisée, des vivres et du matériel. Ce gros mouvement de troupes n'a pas passé inaperçu au Canada, mais les journaux ont fidèlement respecté la consigne du silence si nécessaire à la sécurité de ces jeunes braves qui partaient se battre pour une cause juste.

C'est une magnifique division que le Canada a envoyé outre-mer. Elle se compose d'hommes triés sur le volet, qui ont subi avec succès tous les examens du Corps médical. On n'a accepté que des hommes capables d'endurer les fatigues de la guerre.

Des mesures ont été prises

**LA REVUE
HEBDOMADAIRE**

En dépit de l'état de guerre, qui ordinairement fait naître d'étranges doctrines ou associations politiques, financières ou culturelles, le Canada continue de s'en tenir à ses principes établis et éprouvés par des années d'expérience et d'épreuve. On retrouve encore cependant une moisson ordinaire de "sauveurs du peuple" qui peuvent promettre même l'impossible en échange d'un vote, mais il semble qu'au Canada et aux États-Unis, ces charlatans publics ne recueillent qu'un appui très limité de la part du peuple harassé de promesses.

An Canada, cette semaine, les nouvelles ont mis en vedette W. D. Herridge et son parti de la Nouvelle Démocratie, qui a obtenu l'appui des fuyants Créditistes de l'Alberta, Tim Buck, le communiste de l'Ontario, et les mécontents politiques du Québec et du Manitoba. Le cri de bataille des Créditistes et des partisans de la Nouvelle Démocratie réclame la conscription générale des hommes, de l'industrie et de la finance, sans considération pour l'opportunité ou le besoin de cet effort obligatoire. Une autre similitude entre ces deux groupes les rapproche des communistes et des nazis en ce sens qu'ils ne cessent de s'attaquer à la finance, à l'industrie et au commerce du pays. Les journaux, les manufactures, les pouvoirs d'énergie, les banques, les magasins de toutes sortes forment à leur point de vue un front commun qu'il faut attaquer et démolir.

A date, on ne peut enregistrer de solides gains populaires à ces groupements étranges qui désirent, en apparence du moins, profiter de la guerre pour s'installer. On peut prévoir que le Canada suivra l'exemple des États-Unis, dans l'occurrence, qui ont liquidé le fameux parti des "Ham and Eggs", dans la Californie, et le plan Bigelow dans l'Ohio.

Quant aux affaires, proprement dites, l'activité hebdomadaire s'est tenue au ralenti. L'Angleterre a placé d'imposantes commandes pour du Bacon canadien, de nouveaux contrats de guerre ont été accordés, le plan de centralisation de l'avion au Canada s'est développé normalement, et laisse prévoir d'importantes constructions d'aéroports et d'avionneries, enfin les achats de Noël ont donné une impulsion au commerce du détail, dans toutes les lignes.

pour que soient rapportés les faits saillants de ce départ historique. En plus des rapports pour les archives nationales et les journaux, des photographies ont été prises et des bandes de pellicules impressionnées. Un représentant de la presse était aussi à bord du convoi et son article est maintenant à la disposition de tous les journaux canadiens. Radio-Canada a également enregistré sur disques des scènes de l'embarquement et de la vie des soldats à bord.

Bientôt les Canadiens pourront voir à l'écran des scènes de cet événement historique filmées par la National Film Board.

**Curieux
testament**

On sait qu'en France, pour qu'un testament soit déclaré valide, il doit être écrit en entier, daté et signé de la main du testateur.

Les tribunaux n'accepteraient ni une photographie, ni même le décalque de cet acte éminemment précieux... pour les héritiers.

Les Américains, qui sont gens ennemis des discussions oiseuses ne s'arrêtent pas à ces mesquineries considérations et leur jurisprudence a moins de scrupules. Récemment leurs magistrats déclaraient valable un testament écrit à la craie sur une porte.

C'est déjà bien joli, mais il y a mieux. Un vieux célibataire de Mexico, a eu la bizarre fantaisie de se faire tatouer son testament sur l'estomac. Le juge, en présence de ce cas imprévu, témoigna de quelque embarras. Son parti fut vite pris, cependant, et il déclara ce testament parfaitement acceptable. C'est égal, la lecture aux héritiers réunis ne devait pas être chose banale.

**Une Mascotte
est partie**

Ottawa. — "Un ordre du haut commandement interdisait à tous les régiments de la première division canadienne de se faire accompagner de mascotte, mais l'un d'eux, un régiment de Toronto, réussit à faire monter à bord du bateau le chien airdale qui lui sert de porte-bonheur. Toutefois, une quarantaine sévère existe en Angleterre sur les canins, et il se peut que le brave toutou soit condamné à un séjour forcé et prolongé "quelque part" dans le Royaume-Uni".

Lors du premier départ des troupes canadiennes, en 1914, tous les régiments avaient leur mascotte et lorsque les transports quittèrent le bassin de Gaspé, on voyait à bord une curieuse collection de chiens, de chèvres et d'ours. En Angleterre, on confisqua ce petit jardin zoologique, mais cette mesure ne réussit pas à entamer la confiance que les soldats mettent dans leurs mascottes à quatre pattes.

**PROFESSEUR
ROBERT**

LISEZ et PENSEZ

Clairvoyant, Palmiste et Mentaliste. Etude mantale approfondi sur les événements de votre vie et votre destinée: Ramène trouble d'amour comme d'affaires. Vous dira les initiales du garçon que vous aimez le plus et de celui qui vous aime le mieux. Consultation de 1 à 10 p.m. Pour correspondance envoyez enveloppe affranchie — 3c et 25c pour frais d'écriture.

Professeur ROBERT
1573 rue Mont - Royal Est
Montréal

**RÉDUCTION
DES PRIX**

de

**GIN CANADIEN
MELCHERS
CROIX D'OR**

10 oz. avant \$1.15 MAINTENANT \$1.05
26 oz. avant 2.65 MAINTENANT 2.40
40 oz. avant 3.80 MAINTENANT 3.45

**LONDON CLUB
LONDON DRY GIN**

25 oz. avant \$2.55 MAINTENANT \$2.30
40 oz. avant 3.85 MAINTENANT 3.50

**THREE CASTLES
LIQUEUR WHISKY**

13 oz. avant \$1.55 MAINTENANT \$1.40
25 oz. avant 2.85 MAINTENANT 2.60
40 oz. avant 4.50 MAINTENANT 4.15



PRODUITS DE MELCHERS DISTILLERIES LIMITED, MONTRÉAL ET BERTHIERVILLE

FONCTIONNARISME LOGIQUE ET SENSE

Parmi les problèmes complexes et délicats qui s'imposent à l'attention d'un gouvernement, le fonctionnarisme occupe le premier rang. Est-il un service plus important ? C'est de lui, en somme, que dépend, l'administration de la chose publique. Le Parlement fait les lois, les employés civils voient à leur application et à leur respect. La législation la plus parfaite confiée à des fonctionnaires inaptes ou négligents, perd sa valeur et son efficacité. Bien plus, entre les mains d'hommes vénaux ou de partisans politiques outrés, elle devient pernicieuse pour l'Etat et les citoyens.

C'est donc un truisme de dire : tant vaut le service civil, tant vaut l'administration. Car un gouvernement, fût-il composé des cerveaux les mieux organisés ne peut accomplir des réformes progressives et stables, s'il ne peut compter sur la collaboration de fonctionnaires éclairés, loyaux, ronds-de-cuir, mais de précieux serviteurs de l'Etat. Souvent, en effet, ce sont eux les véritables inspirateurs et auteurs de pièces législatives qui consacrent la gloire d'un homme d'Etat.

Dans notre système démocratique où le peuple souverain élit et renverse les gouvernements à sa guise, le progrès de la nation dépend dans une large mesure de la stabilité et de la compétence des fonctionnaires.

Au peuple, le droit et le devoir de se choisir des législateurs ; aux législateurs, le droit et le devoir de se choisir des collaborateurs. Jusqu'à un certain point, le second choix exige plus de discernement que le premier, parce que ses sujets sont, dans la plupart des cas, moins soumis aux contingences électorales, ou du moins, devraient l'être.

Il existe différentes façons de procéder et de légiférer dans ce domaine. Il est difficile de trouver et d'appliquer la solution la plus apte à assurer la bonne administration de la chose publique et à satisfaire certaines aspirations individuelles fort légitimes.

★ ★

A Ottawa, le service civil est entre les mains d'une commission omnipotente et au-dessus des partis politiques : à Québec, on le laisse à la discrétion du parti au pouvoir. Les deux systèmes pèchent par excès.

Le programme libéral adopté à la convention de 1938 préconise la création d'une commission du service civil dans la province, mais ne mentionne pas la méthode qu'on y emploiera. Espérons que ce ne sera pas celle en usage à Ottawa. Nous souhai-

tons même voir celle-ci se modifier, dans le sens proposé par M. Oscar Boulanger, député de Bellechasse aux Communes.

Malheureusement, ce projet, devant les Chambres dès 1936, n'a pas attiré l'attention de nos représentants comme il aurait dû.

Ce projet a pour but de limiter la juridiction de la Commission du service civil. Il demande que le rôle de cette Commission ne soit plus de faire les nominations, cesse de se substituer au député, au ministre et au gouvernement. Son rôle se bornerait à faire subir des examens d'aptitude ou de compétence aux candidats à un emploi et à soumettre une liste d'éligibles au ministre.

La politique ne se limite pas à des idées, à des théories, quelque belles et patriotiques soient-elles. Nous parlons ici de la politique telle qu'elle est. Nous regardons les choses telles qu'elles sont. Dans tous les temps et dans tous les pays, la politique a toujours comporté des réalités que les hommes ne peuvent éluder.

D'ailleurs, les hommes ne vivant pas que l'idéal et de théories ont toujours demandé autre chose à la politique, sans toutefois faire fi de l'idéal et des principes.

Où est l'organisation humaine qui n'a pas, un moment ou l'autre, des faveurs à distribuer ? Même le tribunal de la justice qui doit être inflexible et se tenir au-dessus de toute partialité, ne dispose-t-il pas du bénéfice du doute, qui en vérité, est une faveur ?

La politique qui prend naissance dans la volonté populaire qui repose sur le suffrage des foules, échappe moins que toute autre organisation aux exigences inhérentes à la nature humaine.

Quand le peuple se choisit un groupe d'hommes pour le gouverner, il n'entend pas seulement lui imposer des responsabilités mais aussi lui donner le pouvoir d'administrer la chose publique.

De même, un député en qui les électeurs ont placé leur confiance doit avoir son mot à dire dans l'administration de l'Etat et, par conséquent, dans le choix des employés de l'Etat.

Or, actuellement, le gouvernement fédéral ne peut choisir ses employés et le député est absolument ignoré, quant aux nominations à faire dans son comité.

Nos lecteurs savent qu'une commission dite du service civil contrôle les 50,000 employés du service public au Canada, et cela depuis 1918.

En principe nous ne sommes pas opposés à l'existence d'une Commission dont le but doit être d'assurer à l'Etat le meilleur

service possible.

Seulement, nous croyons fermement que ce but peut être atteint sans marcher sur les brisés du gouvernement et des députés.

On a beaucoup décrié le patronage dont on a fait un épouvantail. Il y a patronage et patronage.

Le patronage devient un mal quand on lui laisse la bride sur le cou, mais il peut exister tout en s'assurant de la compétence de ceux qui veulent entrer dans le service public, et, alors, où est le mal ?

Nous ne souhaitons pas, certes, voir Ottawa retourner au vieux système, ni Québec conserver ce système qui veut que la couleur politique soit la seule condition pour occuper une position du gouvernement. D'un autre côté, nous disons que le système actuel à Ottawa est injuste, s'éloigne de l'esprit de notre gouvernement responsable, est injurieux pour le gouvernement et les députés. Il y a un juste milieu que nous désirons et que nous demandons pour l'organisation du service civil. Et puisque c'est l'intention du gouvernement Godbout d'établir un tel service réclamé depuis longtemps, il devra, avant de faire adopter une mesure qui s'étend à tous les départements, tenir compte du bien général d'abord, des satisfactions personnelles légitimes ensuite.

Le patronage, quoi qu'on en dise, existe et existera toujours. Nous l'avons dit, nous le répétons et personne ne peut le nier : le patronage est basé sur la nature humaine, il est inhérent à toute association, à toute organisation, à tout groupement d'hommes, politiques ou non.

Ce que nous proposons et ce qui est raisonnable et juste, en ce qui concerne la chose publique, c'est-à-dire la politique c'est que le patronage soit à sa place normale, entre les mains de ceux que le peuple se choisit comme ses administrateurs.

Sans doute, il faut aussi que ce patronage soit entouré de toutes les conditions nécessaires pour qu'il ne nuise pas au bon service de l'Etat.

C'est pourquoi nous croyons que les ministres et les députés devraient faire les nominations aux différentes fonctions. A la Commission du service civil incomberait le devoir de désigner les candidats compétents après un sérieux examen des personnes et des conditions.

Le projet de M. Boulanger devra, un jour ou l'autre, être soumis à une étude sérieuse. Il en est digne. Les raisons et les motifs, qui l'ont suscité s'inspirent de la logique et du bon sens.

Une commission du service civil assise sur de telles fondations prêterait moins à la critique, et serait plus équitable pour l'Etat et pour ses employés.

C'est là un moyen terme entre les deux méthodes existantes, et de nature à éviter bien des abus, et bien des récriminations.

C'est la solution qui s'impose à Ottawa comme à Québec.

Guillaume FREDERIC

SAVIEZ-VOUS
QUE...

Les bruits terrestres n'atteignent pas une hauteur aussi grande qu'on pourrait le croire dans l'atmosphère ; un sifflet à vapeur est entendu à deux milles de hauteur, un coup de fusil ne s'entend pas à une hauteur supérieure à six mille pieds l'aboiement d'un chien parvient presque à cette hauteur, et la plus puissante voix humaine atteint à peine cinq mille pieds.

Tous les plaisirs de l'été EN HIVER

Sur la Côte du Pacifique

ALLER et
RETOUR
QUEBEC
— à —
VANCOUVER
VICTORIA
SEATTLE
*Première classe \$144.20
*Classe Touriste \$127.90
Voiture \$111.15
*Prix de location de wagons-lits en plus.
Repas à bon marché sur les trains.

ATTRAYANTS TARIFS ET SERVICES DE TRAINS!

Pour se récréer ou se reposer — pour passer des vacances d'hiver idéales — Vancouver et Victoria sont des endroits incomparables.

La température est des plus clémentes en hiver dans l'île Vancouver : les journées sont chaudes et les nuits sont délicieusement fraîches. Tous les sports d'été y sont en vogue — le golf, l'équitation, le tennis, la pêche, et les excursions en auto à travers des régions d'une grande beauté.

Prix spéciaux dans les hôtels. Tarifs réduits dans les trains avec période de validité prolongée et privilèges d'arrêt en route.

TOURNOI DE GOLF D'HIVER Victoria — 3-9 mars 1940

Renseignements et billets sur demande à C. A. LANGEVIN, Agent du Traffic-Voyageur, Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec, représentant toutes les lignes de navigation océanique ou encore en s'adressant à P. E. GINGRAS Agent de District, Gare Windsor, Montréal, P. Q.

Pacifique Canadien

● Le premier contingent

Ottawa. — Maintenant que le premier contingent de troupes canadiennes a traversé l'Atlantique sans encombre et est caserné quelque part en Angleterre, il est permis de dire comment les soldats ont été rassemblés et transportés.

L'on savait déjà que des hommes avaient été recrutés et s'entraînaient dans diverses parties du Canada. On avait même vu plusieurs de ces soldats revêtus du nouvel uniforme de combat, mais nulle part on avait constaté cette excitation et cette hâte qui marqueraient le recrutement du premier contingent canadien en 1914. Pourtant l'enthousiasme y était encore une fois, et ceux qui ont eu la bonne fortune d'assister au départ des régiments de leur ville respective ou à leur embarquement dans un port de l'Est peuvent témoigner que les soldats canadiens de 1939, sont alertes, vigoureux, en excellente forme et de magnifiques représentants de la jeunesse canadienne.

A diverses heures "H" dans les neuf provinces du Dominion les officiers et les soldats du premier contingent furent réunis avec armes et bagages. De leur caserne, ils furent dirigés sur la gare, généralement dans des camions, un mode de transport qui pouvait donner un peu d'envie aux vétérans de 1914 qui, eux, se rendirent à la gare à pied.

A chaque gare un train attendait. Pour les régiments ayant un long parcours à effectuer, un train normal se composait d'un fourgon pour les bagages personnels, (un régiment d'infanterie en transporte environ cinq tonnes), une dizaine de wagons-lits de seconde, un wagon-lit de première pour les officiers, un wagon pour le commissariat et un autre pour le personnel attaché à ce wagon ; soit de 12 à 18 wagons transportant de 400 à 600 officiers et soldats.

Chaque soldat était pourvu de deux couvertures et, comme chacun avait sa couchette, le voyage s'accomplissait assez confortablement.

Nourrir des centaines d'hom-

mes pendant un voyage qui dura, dans certains cas, quelques jours, présente un problème. Il a été résolu avec succès. Un wagon, placé au milieu des wagons-lits, a été converti en une espèce de cafétéria. A l'heure des repas, les hommes le traversaient en file indienne, choisissaient les plats à leur convenance, puis rendus au bout du wagon faisaient demi-tour et revenaient manger dans leur propre wagon.

Les cuisiniers et les garçons étaient fournis par le chemin de fer. La nourriture, à la fois variée et substantielle, convenait parfaitement à des appétits robustes. Au petit déjeuner du matin, l'un des plats les plus demandés était la saucisse. Le repas du midi se composait de viande, de légumes, d'un pudding de thé ou de café.

L'officier du plus haut rang commandait à bord et un employé du chemin de fer servait d'agent de liaison entre le commandant militaire et le personnel ferroviaire.

A chaque point de division, les wagons étaient nettoyés et la provision de glace et d'eau était refaite pendant que les hommes se dégourdisaient les jambes.

Ces trains de soldats circulaient pendant plusieurs jours, mais l'horaire de chacun était ainsi combiné qu'il devait arriver au port d'embarquement dans les trois jours qui précédaient le départ et à deux heures d'intervalle chacun. Chaque fois qu'un train arrivait à la gare de destination, les soldats étaient mis en rang, conduits au bateau, distribués dans les cabines et un ordre parfait régnait quand les occupants du train suivant montaient à bord.

Le transport par fer s'est accompli sans incident, et un seul train eut un léger retard qui n'affecta pas l'horaire si soigneusement arrangé. Ce déplacement du premier contingent des troupes canadiennes s'est fait d'une façon digne de la haute réputation des chemins de fer canadiens.

Notre favori national



MELCHERS
CROIX D'OR

10 oz. \$1.05
26 oz. \$2.40
40 oz. \$3.45

LA BOISSON LA PLUS SAINE
Plus Forte Plus Savoureuse

PRÉVENEZ
CASSEZ —
avec une
bonne PONCE

LA GRIPPE

LA MEILLEURE RECETTE
— de l'eau bien chaude
— le jus d'un citron
— deux doigts de Melchers
— du miel ou sucre au goût
— saupoudrez de muscade

M103F PRODUIT DE MELCHERS DISTILLERIES LIMITED, MONTREAL ET BERTHERVILLE

Notre Feuilleton

L'Homme Qui Vieillit

Par: GEORGES L. TALBOT

No. 18

(suite)

Il était si semblable qu'en les confondant, je n'y trouvai aucune différence, cependant, M. Graham qui était plus expert que moi, m'écrivit lorsque je lui eus fait tenir l'échantillon du tissu obtenu, qu'il était de qualité inférieure étant plus mince que le nôtre, je lui répondis alors que sans doute il se rapprochait encore plus de la soie. Graham demeura pensif lorsque je lui fis cette objection de vive-voix, l'ayant rencontré dans une auberge parisienne, et chose étrange j'étais si occupé du nouveau tissu que j'oubliai de lui demander si M. Guertin était encore à l'emploi de la firme. Il me fallait le savoir. Nul moyen autre que de lui écrire. La réponse ne se fit pas attendre. Guertin était toujours compté comme le directeur-gérant de la succursale parisienne, en plus, M. Graham avait la complaisance de me faire tenir un état de dépenses et recettes de la succursale, vraiment c'était une ruine pour nous, cet établissement absorbait les profits de presque toutes nos autres places d'affaire qui marchaient avec succès. M. Graham présumait que même en tenant un commerce qui ne nous rapportait rien, nous ne pouvions arriver à si piètre résultat et me demandait de faire une enquête secrète. Cette enquête, je la faisais déjà depuis des mois, je m'étais constitué un véritable espion, je n'attendais que l'occasion propice pour parler. Je crus qu'il valait mieux ne point le faire par correspondance et j'allai moi-même.

Graham fut heureux de me voir, depuis déjà assez longtemps, nous ne nous étions pas revus; depuis deux ans la compagnie opérait avec succès et comme j'en retirais de bons bénéfices, je ne venais pas souvent m'enquérir des résultats obtenus quoique je fis l'investigation à Paris, je le faisais vraiment sans savoir pourquoi? — Comptant sans doute être renseigné au besoin, nous avons toujours un faible pour nous mêler aux affaires qui ne nous concernent pas, pour apprendre quelque détail et venir le jeter à la figure des intéressés et leur dire orgueilleusement: "Je savais cela, moi!"

Je lui fis donc part de mes observations en ce qui concernait la nouvelle firme compétitrice et les relations qu'avait notre gérant avec cette dernière, à la suite des informations que je lui donnai, M. Graham pencha la tête, réfléchit un moment, puis reprit précipitamment: "Je vais y voir sans tarder".

"Mais prenez garde" lui dis-je encore "aux moyens que vous emploieriez?" — Il eut un sourire malicieux: "Ne vous inquiétez pas" me dit-il simplement quand Graham a quelque chose en vue, il va jusqu'au bout..."

S'il m'eut consulté sur les moyens à prendre, je l'eus détourné de rappeler son gérant parisien au siège social de la compagnie, comme il le fit; j'étais à peine revenu à Paris depuis une semaine qu'une dépêche m'arriva me demandant de revenir en toute hâte au bureau chef de la firme Graham: "Diable", pensai-je, — car nous avons parfois de ces exclamations

— "qu'est-ce qui se manigance là-bas?" Je revenais, il me fallait repartir et je le fis en maugréant.

L'avouerai-je, j'arrivai quelque peu indisposé à l'égard de M. Graham, mais il s'agissait d'affaires très sérieuses. Naturellement dans ses deux années d'opération, la compagnie avait agrandi considérablement son entreprise, au lieu de dix ouvriers nous en employions alors une centaine, au lieu d'un seul bureau, nous en avions dans une vingtaine de villes différentes. La première usine ne servait plus que de bureau-chef, il avait fallu bâtir de nouvelles manufactures, de nouveaux entrepôts et de nouveaux laboratoires.

M. Graham jouissait d'un grand crédit dans la petite ville dont il avait fait la prospérité, et chaque fois qu'il rencontrait le bon curé ne pouvait s'empêcher devant les progrès extraordinaires accomplis par la place, de lui dire, non sans emphase: "Monsieur Graham, tout cela, c'est vous qui l'avez fait".

Le nombre croissant d'ouvriers employés avait nécessité la construction de nombreuses demeures pour les loger. La ville était devenue prospère, grâce à son industrie. Mais maintenant, il s'agissait d'un vaste plan de direction.

On me fit entrer dans une pièce à la porte de laquelle on pouvait lire: Bureau de Direction — Mon impression n'en fut pas meilleure, la seule personne assise et qui semblait nous attendre était ce Guertin, contre lequel mon animosité continuait à grandir.

M. Graham me fit asseoir et tous les trois nous commençâmes à discuter. Je compris immédiatement ce qui se passait dès qu'on m'eut expliqué ce vaste plan d'agrandissement dont voulait m'entretenir ces messieurs.

Guertin rappelé au bureau-chef s'était vite mis au courant de l'expansion accomplie par la compagnie qui s'était établie à son insu dans toutes les petites villes et s'était emparé du marmion ingénieuse idée. Il voulait échapper de toute la France grâce à ce fait accompli, tirer quelque chose en voyant échouer son propre plan de destruction de la firme, il avait suggéré à M. Graham qu'étant donné les résultats obtenus, il était temps de bâtir une vaste manufacture, d'immenses entrepôts, un service de distribution considérable et de nouveaux bureaux, au fait, il s'agissait d'étendre les affaires de la compagnie outre-frontière et d'introduire dans toute l'Europe la célo-soie.

Cette idée ne venait pas de M. Graham, elle originait de Guertin, qui s'acaparait quelque peu de mon plan, rappelé au bureau central, il s'était vite mis au courant des affaires, et il avait pensé d'étendre encore plus la compagnie, nous allons voir pourquoi?

Dans l'Eglise de Burnhope, Angleterre les sept frères Clarkson composent à eux seuls tout le chœur de chant; un huitième est organiste et le neuvième, le plus jeune, est souffleur d'orgue.

L'Île du diable, pénitencier français est appelé à disparaître bientôt

Cette colonie, où notre ancienne métropole dirigeait ses criminels endurcis, sera désaffectée. — Horreurs dont on ne fera plus qu'évoquer le poignant souvenir.

Refuge des "indésirables"

La colonie pénitentiaire de l'Île du Diable, dans la Guyane française, serait bientôt désaffectée, et pour le plus grand bien du nom français. Les voyageurs qu'y firent, l'an passé, certains journalistes parisiens et dont ils rapportèrent les relations stupéfiantes, déterminèrent un mouvement en faveur de la suppression de cette lointaine colonie pénitentiaire, dont les horreurs sont connues des étrangers et servent à la propagande allemande. L'Île du Diable serait allemande qu'on en serait peu surpris, mais quelle soit française, il y a là de quoi nous étonner. Et si ce bague est supprimé, ce bague tout pareil à celui que les tsars de Russie entretenaient en Sibérie, tout pareil à ceux de Sakhaline et d'Australie, il faudra en rendre grâce au premier ministre Herriot. Bien que cette colonie pénitentiaire, l'une des rares qui soient au monde, porte le nom d'Île du Diable, depuis que le capitaine Dreyfus, qui attira jadis l'attention du monde civilisé sur ce lieu de déportation, en est parti, cette appellation est incorrecte. Les bâtiments de la colonie se trouvent sur l'île de Cayenne, à trente milles au sud-est. L'Île du Diable n'est que l'une des trois petites îles connues sous le nom d'Îles du Salut. Les deux autres portent les noms d'Île Royale et d'Île Joseph. Avant l'arrivée de Dreyfus, l'Île du Diable servait de léproserie et après son départ fut complètement abandonnée. Mais son nom servit par la suite à désigner l'ensemble de cette triste colonie pénitentiaire.

On eut pour politique en France ainsi qu'en Angleterre, sous la monarchie, et à l'époque des découvertes, de coloniser certaines terres nouvelles avec des "indésirables". L'idée, qui semble funeste en soi, donna d'excellents résultats. La Virginie, la Louisiane, l'Australie comptent au nombre de leurs premiers colons des milliers de gens de cette sorte, qui une fois en pays neuf, par la grâce du déracinement, firent de bons citoyens. Mais, à partir de 1763, pour ce qui est de la France, les choses changèrent et c'est à partir de ce moment que la déportation, faite désormais en pays impossibles, ne donna plus aucuns bons résultats.

Tous les mauvais sujets, ou les prisonniers politiques qu'on envoyait à Cayenne mouraient de la peste. Il en mourut 14,000 en 1763. On continua quand même, en dépit de toutes les protestations, de déporter des forçats dans ce lieu sinistre où le sol est inculte et où les fièvres sont mortelles. En 1920, le nombre des bagnards dans l'Île du Diable était de 3,633.

Il y a déjà près de vingt ans que la Guyane ne sert plus de lieu de déportation pour prisonniers politiques. Dreyfus, dont la captivité fut de près de dix ans (1896-1905), fut le dernier. Elle ne reçoit plus aujourd'hui que des forçats et des repris de justice.

Vantardise du "Genie financier" que la province vient de perdre

Comme quoi le crédit du Québec est "redevu bon" du jour où le régime duplessiste a été bouté dehors avec un coup de pied au postérieur.

Le grand "génie financier" qui a présidé pendant trois ans (3 ans de trop) aux destinées de la province de Québec, vient de rompre le silence, un silence chargé d'impuissance furieuse, pour tenter de mettre en contradiction MM. Lapointe, Godbout et Mathewson, relativement à la valeur du crédit du Québec. Notre confrère "LE CANADA" dans un article de fond, qui a assurément plus de fond que la déclaration de l'ex-premier ministre, fait promptement table rase des fadaïses débitées par notre "expert financier". Quelques jours après l'accession au pouvoir du gouvernement Godbout, l'hon. M. Mathewson, trésorier provincial, déclara après examen de la situation financière, que le crédit québécois était redevu bon et c'est un fait. A preuve la cote améliorée des obligations provinciales sur le marché. Mais avant, c'était le marasme complet. Et d'ailleurs, si le crédit du Québec était alors si excellent, comment se fait-il que M. Duplessis ait laissé son trésorier du temps laisser impayées des dettes remontant à trois années? Quand on a de l'argent, on paie que diable! Les créanciers ne se contentent plus

SAVIEZ-VOUS QUE...

Des nègres du Kalahari, dans le sud de l'Afrique, ont une manière originale de fumer; ils creusent un trou dans la terre, le remplissent de feuilles sèches auxquelles ils mettent le feu, puis ils bouchent ce trou soigneusement en ayant soin de ne laisser seulement que quelques conduits étroits. Ils se couchent alors à plat ventre et aspirent la fumée par ces conduits.

Un éblouissement d'eau acidulée qui est venu frapper l'œil d'un nommé James Morren, employé dans une distillerie d'Angleterre a guéri cet homme d'ophtalmologues supposent que l'eau acide cécité de l'œil atteint. Les cidulées a eu le bon effet de détruire une pellicule invisible qui causait la cécité.

de nos jours, de vagues promesses!

Entre nous, nous aimons autant la déclaration de M. Mathewson, homme de bon sens et administrateur de valeur, qui a fait ses preuves, que celle de M. Duplessis, qui lui n'a jamais su comment administrer décemment ses propres affaires. Aujourd'hui, nous respirons un peu plus, car même si nous ne sommes pas plus riches qu'avant, nous avons la conviction que M. Mathewson saura administrer sagement nos deniers et nous serons moins pauvres.

Téléphone: 5169

IMMEUBLE & EPARGNE INC.

H. P. CIMON, Président

- Immeuble sous toutes ses formes
 - Comptoir d'épargne et de placements
 - Assurances de tous genres
- SPECIALITE: — Collection de comptes

Garantie — Bond — de \$5,000

EDIFICE CIMON, — 2, Côte d'Abraham — Québec

Administration et collecteur de loyers

Achat et vente de propriétés expertise

H. P. CIMON

Immeubles et Assurances en général Prêts sur hypothèques

Edifice Cimon, 2 à 6, Côte d'Abraham Québec

Tél: 5169—3 lignes

Téléphones: 7196-7195

BILODEAU, PELLETIER

& PELLETIER

— AVOCATS —

Hon. Joseph BILODEAU C. S. J.

Albert Pelletier A. J. L. L. — Georges Pelletier, B.A. L.

Edifice Guibaud 37, de la Couronne Québec



LA MISE EN CONSERVE DES VOLAILLES

Elle peut être aujourd'hui pratiquée avec profit.

LES PROCÉDES

On peut faire des conserves de volailles tout aussi aisément que d'autres produits, à condition que l'on observe strictement les cinq règles générales que voici :

- 1.— Se servir de viande fraîche mais bien refroidie.
- 2.— Enlever les os, les cartilages et l'excès de graisse. Mettre dans des bocaux ou des boîtes de fer-blanc.
- 3.— Stériliser pendant une heure à une pression de 15 livres, ou trois heures au bain-marie.
- 4.— Mettre en boîtes ou en bocaux dès que les produits sortent du stérilisateur.
- 5.— Ne pas les laisser refroidir tandis qu'ils sont dans des bocaux, les bocaux qui contiennent la viande parce que la graisse durcirait au fond du bocal plutôt qu'au-dessus.

La fabrication des conserves de volailles se fait de deux façons. La première comporte les procédés suivants: tuer les oiseaux, les refroidir parfaitement et les vider. Laver soigneusement. Disjoindre les pattes et les ailes, enlever soigneusement la chair de la poitrine. Plonger les morceaux de viande dans de l'eau bouillante, puis dans de l'eau froide. Egoutter et mettre dans des bocaux de verre. Faire un bouillon en faisant cuire le dos, le bréchet, le cou et d'autres parties dans de l'eau salée pendant une heure.

● Blé

Des 5,632,457 boisseaux de blé importés aux Etats-Unis durant les six premiers mois de 1939, le Canada en a fourni 3,962,227 qui sont entrés franco de droit pour être moulus en entrepôt à la douane et exportés à des pays autres que Cuba. Le Canada a été le seul fournisseur de blé pour être moulus en entrepôt et exporté à Cuba, en ayant expédié 1,467,501 boisseaux. Ces renseignements ont été fournis au Ministère du Commerce par M. C.-H. West, Sous-Commissaire du Commerce du Canada à New York, qui ajoute qu'il se vend peu ou point de farine de blé canadien aux Etats-Unis, des quantités relativement petites étant importées pour être mélangées à de la farine fabriquée avec du blé domestique. Le Canada fournit la plus grosse partie des importations de farine de blé aux Etats-Unis. Pour la première moitié de l'année, le Dominion a expédié aux Etats-Unis 5,927,439 livres.

La récolte de blé des Etats-Unis en 1939 est estimée à 739.

Passer et verser ce bouillon sur la viande dans les bocaux. Ajuster les anneaux de caoutchouc et les couvercles des bocaux. Boucher partiellement, puis stériliser.

Le deuxième système est le suivant: tuer et vider immédiatement les oiseaux. Laver soigneusement et faire refroidir parfaitement. Découper. Recouvrir avec de l'eau et faire cuire jusqu'à ce que la chair se sépare des os. Mettre la viande dans les bocaux. Passer le bouillon et mettre 1-2 cuillerées à thé de sel pour chaque tasse. Verser sur la viande. Placer les anneaux de caoutchouc et les couvercles des bocaux. Boucher en partie, puis stériliser.

RENSEIGNEMENTS SUR LE COMMERCE

Toutes les importations en Australie, sauf des exceptions de peu d'importance, sont assujetties à des licences depuis le 1er décembre, d'après un avis émis au Ministère du Commerce par M. L.-M. Cosgrave, Commissaire du Commerce du Canada à Sydney. Les importations sont divisées en quatre catégories, les trois premières représentant des articles "très importants", et "moins importants". Les denrées classées dans la quatrième catégorie comme "sans importance", sont entièrement prohibées de pays qui ne sont pas sur une base de sterling, y compris le Canada, Terre-Neuve, et Hong-Kong dans l'Empire britannique. Les marchandises en transit ou commandées avant le 1er décembre seront admises sur approbation. Plus de 300 articles sont renfermés dans la catégorie des marchandises sans importance, dont l'importation est prohibée.

Le but de ces règlements est: (1) d'assurer que les devises é-

445,000 boisseaux, soit une réduction d'environ 21 pour cent sur l'année dernière, rapporte M. West. La production du blé durum est évaluée à 33,144,000 boisseaux.

Avec la dépréciation du dollar canadien, le blé américain est d'environ 20 cents le boisseau plus cher que celui du Canada, et le marché des Etats-Unis continuerait à monter si les marchands ne se rendaient compte des gros approvisionnements dans les autres pays d'exportation, particulièrement le Dominion.

trangères apparemment vendues pour des importations sont de fait employées à cette fin: (2) d'assurer que les approvisionnements de devises étrangères disponibles sont utilisés le plus avantageusement possible; (3) d'empêcher l'emmagasinage inutile de marchandises pour la consommation et l'absorption de devises étrangères par des marchandises sans importance au détriment des denrées essentielles aux besoins du pays; (4) d'accorder la priorité aux importations de première nécessité en ce qui concerne l'espace sur les navires, au cas où il en manquerait sur toute route".

● Un démenti catégorique

Un démenti catégorique a été apporté aujourd'hui par le lieutenant-colonel K. M. Perry, D. S. O., président de la succursale québécoise de la Croix Rouge Canadienne à la rumeur voulant que la Société vendrait des bas aux soldats pour le prix de \$1.25 la paire. Ce démenti vient à la suite d'une autre rumeur disant que des femmes volontaires aient refusé de tricoter d'autres bas au bénéfice des soldats.

"La Croix Rouge ne vend rien pas plus qu'elle ne se fait payer, en aucune manière, les fournitures qu'elle distribue", a déclaré le président.

En même temps, le colonel Perry tient à attirer l'attention du public sur la récente déclaration de M. David C. Diek, administrateur de la laine, à l'effet que le Canada a besoin de 8,000,000 de livres de laine pour satisfaire à ses propres besoins.

"Ceci explique justement pourquoi nous éprouvons certaines difficultés à fournir de la laine aux femmes volontaires pour tricoter les bas destinés aux soldats", dit M. Perry. Le président ajouta que cette difficulté pourrait cependant être tranchée rapidement, si les citoyens, s'en tenant à la suggestion de l'administrateur Diek, se procuraient tout d'abord la laine, qui peut le plus facilement être achetée, et non pas nécessairement le genre de laine désirable.

"Nous avons su de bonne source que plusieurs femmes ont préféré acheter leur propre laine et tricoter des bas, plutôt que d'attendre les matériaux que devaient leur fournir les succursales de la Croix Rouge.

Nous ne pouvons que chaleureusement commenter ce bel esprit de coopération, mais nous espérons cependant que les femmes de la province comprendront que nous faisons tout ce qui est humainement possible pour satisfaire à leurs exigences, sans leur causer d'ennuis.

Nous apprenons d'autre part qu'une importante cargaison de laine est en provenance d'Australie et que la panée actuelle ne sera que de courte durée. Il y a eu véritablement rareté de laine khaki, mais la situation ne saurait que s'améliorer de semaine en semaine, avec les arrivées de fournitures et matériaux. Dans l'intervalle, nous prions les femmes de cette province d'être aussi patientes que possible, parce que les succursales des huit

LES PREMIERS PRIX A DES TOURISTES AMERICAINS

Ottawa, Canada. — Trois pêcheurs à la ligne des Etats-Unis ont mérité, l'été dernier, les prix donnés par le Club des Pêcheurs à la ligne de la Rivière Maligne en l'emportant sur l'un des plus grands nombres de concurrents qui ont jamais participé au tournoi annuel de pêche à la mouche de la truite tachetée, qui a lieu dans le parc national de Jasper, M. Roy L. Cannif, de Scarsdale, N.-Y., a remporté le premier prix qui consiste en un bouton d'or, emblème du championnat de la saison. Pour la première fois depuis que ce tournoi existe deux pêcheurs se classèrent ex aequo au second rang: Charles D. Diekey, de Philadelphie, et Earl Davis, de Moscou, Idaho, reçurent donc chacun un bouton d'argent en reconnaissance de leur habileté à manier la canne à mouche. Plusieurs des pêcheurs à la mouche les plus habiles du continent participent à ce tournoi depuis plusieurs années.

Le transfert qu'on fait au lac et à la rivière Maligne, parc de Jasper, de la truite mouchetée dont l'habitat naturel est l'Est du Canada, est une réussite remarquable de la pisciculture.

● Frédéric le Grand et le laquais

Un jour, Frédéric le Grand, de fort mauvaise humeur, se laissa aller jusqu'à donner un soufflet magistral à l'un de ses valets dont la coiffure fut entièrement défaite.

Le domestique, se plantant devant le miroir accroché au mur du salon, se mit en devoir de mettre un peu d'ordre dans sa chevelure.

— Comment peux-tu te permettre?... s'écria le roi avec colère.

— Que Votre Majesté daigne m'excuser, dit humblement le laquais, mais je dois traverser l'antichambre en sortant d'ici, je n'ai pas voulu que les visiteurs puissent remarquer que Sa Majesté s'était mise en colère.

Le roi se mit à rire, mais ayant honte, il quitta le salon.

La consommation annuelle de cigarettes est de près de quarante-six milliards annuellement en Angleterre. A elles seules les femmes en fument environ quatre milliards.

autres provinces sont exactement dans la même situation.

"Il y a va naturellement de l'intérêt de la Croix Rouge du Québec d'obtenir les matériaux aussi promptement que possible, afin de pouvoir nous créer des approvisionnements de bas, etc. pour les soldats et nous ne perdons aucune occasion d'obtenir la qualité voulue au fur et à mesure que nous parvenons les matériaux".

Aurions-nous eu un Robinson moderne digne du célèbre héros?

QUE S'EST-IL PASSE?

En 1929, un chasseur esquimau d'Eric Cove, Détroit d'Hudson, partait à la chasse au phoque sur la glace de la mer. Il était accompagné de toute sa famille. Il s'était établi une maison de neige au bord de l'eau, la baie ne gelant jamais d'un bord à l'autre. Or, à la suite d'une tempête, la glace sur laquelle était établie la maison se rompit et s'en alla à la dérive emportant le chasseur et toute la famille.

Un an passa, puis deux, puis cinq, puis dix. Jamais l'on avait revu, jamais l'on n'avait plus entendu parler de ce chasseur esquimau, et son sort fut assimilé à celui des innombrables victimes de la mer et de la chasse.

— Or, dix ans après, la famille réapparut au grand complet; bien plus, elle avait augmenté en nombre.

— Que s'était-il donc passé?

Poussés par la tempête sur leur bloc de glace à la dérive, ces esquimaux avaient été poussés jusqu'à l'île Mansel où cette famille ne vit pas un seul être humain. Il lui était impossible de revenir, car la glace n'atteint jamais l'île Mansel.

— Les munitions de l'Esquimau se réduisaient à une dizaine de cartouches qui furent vite épuisées. Dès lors son fusil ne lui fut d'aucune utilité. Il dut commencer à vivre la vie de Robinson. A l'aide des os et des muscles du gibier abattu, il se construisit un arc et des flèches. Il se fabriqua des instruments de chasse à l'aide de silex, d'ivoire, de corne, d'os taillés.

— La question des habits se posa rapidement, surtout quand apparut un nouveau-né. La femme avait bien deux ou trois aiguilles, mais celles-ci se perdirent ou s'usèrent rapidement. Il fallut fabriquer des aiguilles à l'aide d'arêtes de poissons.

L'homme songeait à l'avenir.

Patiemment, il collectionna tous les ossements qu'il put trouver. Il put en faire une embarcation autour de laquelle sa femme cousut des peaux pour la rendre imperméable. On fit un mât, des rames. Et, aujourd'hui, après dix ans d'isolement absolu, la famille revint au pays natal, sans autre boussole qu'un instinct infaillible d'orientation.

Des manuscrits égyptiens, vieux de cinq mille ans et qu'on ne pouvait plus déchiffrer à cause de l'affaiblissement de l'écriture, souvent jusqu'à la disparition totale, peuvent maintenant être lus facilement par procédé photographique à l'aide des rayons infra-rouges.

Le navire de commerce Emmanuel qui avait comme port de destination Southampton avec une cargaison de blé est le premier navire q11j, depuis deux mille ans, à un équipage uniquement de juif.

La production d'or atteint un autre sommet

Ottawa, Canada. — La production d'or du Canada a atteint pour les neuf premiers mois de 1939, le total de 3,803,202 onces d'or fin, estimées à \$134,477,463, comparativement à 3,464,398 onces, évaluées à \$121,749,569 pour la période correspondante de 1938. On peut donc estimer d'après les statistiques des neuf premiers mois que la valeur de la production d'or canadien dépassera cette année \$180,000,000, et atteindra un sommet sans précédent.

Illustrant les progrès généraux enregistrés par tout le pays dans l'exploitation de l'or, les 19 ateliers qui avaient atteint le stade de production à la fin d'octobre 1939 se répartissent comme suit: 2, en Colombie Britannique; 1, en Saskatchewan; 13, en Ontario; 2 dans le Québec et 1, dans les Territoires du Nord-Ouest. L'ouverture d'un atelier de traitement Goldsfields, Saskatchewan, marsur la propriété Box, région de que la première production commerciale d'or filonien de cette province. A la fin d'octobre, un total de 155 ateliers traitant chaque jour quelque 47,000 tonnes de minerais aurifères fonctionnaient dans tout le Canada.

Au cours de l'année, les Territoires du Nord-Ouest, sont entrés en scène comme importante région productrice d'or et ils ont fourni au cours des neuf premiers mois de l'année 34,850 onces, estimées à \$1,095,600. Bien que cette production ne provienne encore que des 2 mines Con et Négus de la région de Yellowknife, il y a plusieurs autres terrains qui promettent des résultats favorables.

Au Yukon, on a obtenu des résultats encourageants en continuant la mise en valeur et l'ex-

ploration d'une propriété où affleure de l'or filonien dans la montagne Freegold, région de Carmaeks. La production régulière de cette propriété durant les six premiers mois de l'année marque la première extraction importante d'or filonien faite au Yukon.

Bien que la recherche de l'or par les prospecteurs ait été moins active au Canada en 1939 que l'année précédente, on a effectué de considérables travaux d'exploration en Colombie britannique, dans la région d'Alberni Canal, et dans la région de Bear River située au sud du champ aurifère de Zeballos, sur l'île de Vancouver. Au Manitoba, on a piqué une grande partie de la région de Last Hope, et on y a fait des découvertes prometteuses de même que dans la région de Beresford-Rice Lake. Dans la région de Red-Lake, Ontario, on a rapporté que des découvertes d'or avaient été faites au lac Flat et aux baies East et Pipestone. L'établissement au cours des dernières années, d'une voie d'eau, navigable en été, d'une route d'hiver pour tracteurs et d'un service régulier d'avions a stimulé les travaux dans cette région et a contribué à en faire l'un des importants champs aurifères de l'Ontario.

Un nommé Jack Tombs, de Pocatello, Idaho, vient de se marier avec une demoiselle Edna Coffin, ce qui est déjà un assemblage de noms assez curieux; or, de plus, ledit Tombs est fossoyeur de son métier.

Les ouvrages de M. Rinfret

Feu l'hon. Fernand Rinfret a laissé une bibliothèque considérable d'ouvrages précieux qu'il boursait, dans ses heures de loisir, d'annotations marginales, explicatives et critiques d'une singulière valeur littéraire.

De plus, le regretté secrétaire d'Etat possédait des cahiers où il avait l'habitude d'écrire, dans une forme concise et lapidaire, des observations qu'il avait faites sur la politique de son temps, sur l'activité intellectuelle et artistique au Canada français, sur une abondance d'autres sujets sur lesquels les circonstances de sa vie très remplie le portèrent à méditer.

Il y ajouta des réflexions et des pensées qui dénotent un profond psychologue et un connaisseur averti de la nature humaine; des portraits de contemporains où se révèlent des traits de caractère que M. Rinfret a probablement été le seul à saisir avec autant d'acuité.

Ces documents, d'une incontestable portée, constitueront un apport précieux à la vie intellectuelle canadienne à laquelle le distingué parlementaire, de son vivant, avait toujours contribué largement.

On nous apprend que la famille est à faire les compilations nécessaires pour publier, avec la volumineuse correspondance de M. Rinfret, ces carnets posthumes encore inconnus du public.

● Départ du premier contingent canadien

Ottawa. — C'est par un dimanche gris et froid que la flotte de paquebots transportaient le premier contingent de l'armée active canadienne, ainsi que son escorte de vaisseaux de guerre, prirent la mer. Le soleil ne faisait que de courtes et rares apparitions, mais le service météorologique assurait que les bateaux seraient bientôt hors d'atteinte d'une tempête qui s'annonçait.

Ce départ était bien différent de celui du premier contingent canadien en 1914. Ce dernier quitta Valcartier avec pompe, s'embarqua sur des navires qui descendirent le Saint-Laurent, et se réunirent dans la baie de Gaspé. Le moment venu, la grande flotte s'engagea dans le golfe, et très peu de personnes assistèrent à son départ. Par contraste, en 1939, le départ s'effectua d'un port populaire et bien qu'il soit impossible d'évaluer le nombre des spectateurs, il était certainement considérable.

Bien entendu, l'heure du départ avait été tenue secrète, mais vers le milieu de l'avant-midi de ce dimanche historique, le volume de fumée s'échappant des cheminées des navires dans le port avertit les curieux que quelque chose d'important se préparait, et chacun s'efforça de jouir du spectacle. Cette sagacité fut récompensée vers midi quand plusieurs navires de guerre se mirent en marche vers la haute mer bientôt suivis par les navires à passagers, dont les ponts étaient garnis de soldats chantant éperdument et faisant des gestes d'adieux à la côte. Sur l'un de ces transports qui passaient, l'on remarqua que les soldats étaient alignés sur les ponts pour leur premier exercice avec ceinture de sauvetage. Pour ces hommes c'était déjà la guerre.

Les indigènes de certaines îles des mers du sud vivent principalement du produit de leur pêche; leur vie est d'autant plus simple qu'il dédaignent l'art de la cuisine ils mangent les poissons taut crus.

Nos meilleurs souhaits de bonne et heureuse année



Vos invités apprécieront hautement votre bon goût, si vous leur servez pendant les réunions du temps des Fêtes, la plus exquise, la bière

RED CAP ALE

Agent F. A. FLUET, 65, des Prairies, Québec.

L'HON. EDGAR ROCHETTE REMPLACE M. BOUCHARD

En absence de l'hon. T.-D. Bouchard, l'hon. Edgar Rochette, ministre des Mines, du Travail et des Pêcheries maritimes, agira comme ministre intérimaire

de la Voirie et des travaux publics, et sera aussi le président du Bureau de reconstruction économique.

Revenu à Québec, M. Godbout confère avec ses collègues

Des salaires et traitements de \$10,000, \$9,000 et \$8,500 appelés à disparaître.

d'économisé sans que de petits fonctionnaires en souffrent.

De retour à Québec le premier ministre, l'hon. Adélard Godbout, était au Parlement hier. Après avoir réglé diverses affaires à son bureau et reçu quelques visiteurs, il a présidé une séance du Cabinet. Absent pendant une quinzaine de jours, M. Godbout a été remplacé comme on le sait par l'hon. T.-D. Bouchard, ministre de la Voirie et des Travaux publics. Prenant maintenant ses premières vacances depuis dix ans, M. Bouchard est en route pour le Mexique avec sa fille. C'est l'hon. Edgar Rochette, ministre du Travail, des Mines et des Pêcheries maritimes, qui le remplace.

De source non officielle, nous apprenons que, d'ici quelques jours le gouvernement réglera le sort des membres de quelques commissions dispendieuses, dont le personnel et la composition n'a pas encore été changé. Le président d'une de ces commissions, touche \$10,000 par année tandis que le vice-président à \$9,000 et les commissaires gagnent chacun \$8,500 par année. Dans un autre cas, le président gagne \$12,600 par année et les administrateurs \$8,500. En attendant que ces organismes soient fondus, à la prochaine session, on prête au gouvernement l'intention de confier à un haut fonctionnaire absolument compétent l'administration de ces commissions qui font presque double emploi. Ce sera autant

Ces jours derniers, un certain nombre de fonctionnaires dont le travail est saisonnier ont été remerciés de leurs services. Plusieurs seront réengagés quand le temps sera venu où ils pourront être encore utiles à la province.

Le conseil des ministres s'est terminé vers une heure hier, et les membres du gouvernement se réunissent encore aujourd'hui.

Dans certaines tribus du Népal existe une singulière coutume; un conduit sa fiancée devant le chef jeune homme qui désire se marier son répertoire musical plaît au chef de la tribu et se met à chanter; si le mariage est célébré. Dans le cas contraire, un rival peut toujours se présenter pour essayer de mieux chanter et conquérir ainsi la fiancée.

Le savant chirurgien Ambroise Paré qui mit en pratique le premier système de la ligature des artères débuta tout jeune dans le métier de coffretier qui était celui de son père; il fut ensuite apprenti-barbier puis aide cuisinier. Il devint par la suite le ser un nom célèbre dans l'histoire médicale.

Parmi les plus belles orgues du monde entier celles du Royal Albert Hall, à Londres, occupent certainement un des meilleurs rangs. Ces orgues récemment remises à neuf ont quatre claviers, 176 registres et 10,491 tuyaux de musique est de 175 tonnes.

CE PRELEVEMENT DE 1-3 DE UN POUR CENT SUR LES SALAIRES

L'Office des salaires raisonnables vient de décider que le prélèvement de 1-3 de un pour cent sur les salaires soit imposé à tous les employeurs professionnels assujettis à ses Ordonnances, et ce pour le premier trimestre de 1940 (soit janvier, février et mars). Sur la recommandation de l'hon. M. Rochette, ministre du Travail, le gouvernement ratifié cette décision: ce prélèvement sera donc payable avant le 10 avril prochain.

En principe, le Travail Organisé est opposé à tout prélèvement fait sur l'industrie ou le commerce pour défrayer les frais d'une surveillance gouvernementale et en cela les ouvriers sont d'accord avec l'Association des manufacturiers canadiens, quoique les ouvriers ne soient pas appelés à payer leur quote-part de ce prélèvement, ils savent, par expérience, que ce qui atteint le Capital a une répercussion immédiate sur eux.

L'Office des salaires explique que l'attitude qu'il vient de prendre lui est dictée par le fait qu'il a à faire face à un déficit de plus de \$600,000 pour frais d'administration, — sommes qui lui ont été avancées par le trésorier provincial et qu'il se doit de rembourser. En vertu de la loi, ce sont les employeurs professionnels visés par les Ordonnances qui doivent en supporter les frais. I ajoute que si ces employeurs étaient assujettis à une convention collective de travail ils devraient payer 1/2 de un pour cent sur le montant global des salaires et que

eurs ouvriers devraient également payer 1/2 de un pour cent sur le salaire qu'ils ont touché, tandis que es employeurs assujettis aux Ordonnances de l'Office ne paient qu'un tiers de un pour cent des salaires (avec exemptions au bas et au aut), et leurs ouvriers ne paient absolument rien.

C'est un point qu'il s'agissait de aire ressortir. Quoi qu'il en soit, et uelle que soit l'opinion qu'on a de ette législation, c'est la loi et tant ue celle-ci n'aura pas été modifiée u abrogée, tous se doivent de la respecter.

Dura lex, sed lex. (La loi est dure, mais c'est la loi).

SAVEZ-VOUS QUE...

Les tableaux faits en cheveux ont été fort en vogue il y a quelques années; on dit que les barbiers-artistes capables de ce travail sont fort rares aujourd'hui et qu'il en existerait même plus qu'un seul qui est actuellement en Ecosse.

Les prisonniers qui sont internés dans l'île de Chypre reçoivent un salaire pour leur travail pendant toute la durée de leur emprisonnement: une condamnation à douze ans de prison peut ainsi rapporter 250 dollars.